En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 25 FEVRIER 1948 — No 15

OBSERVATOIRE

La guerre moderne

Dans une déclaration aux Communes, le 17 février, le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, a exposé brièvement le programme d'étude des futurs officiers de nos trois forces armées. La guerre devenant de plus en plus scientifique, il est nécessaire d'instruire ceux-ci de toutes les techniques auxquelles elle fait appel pour multiplier ses destructions. Ce sont de véritables cours universitaires en sciences appliquées que les cadets doivent suivre désormais pour décrocher leurs grades militaires.

"La guerre moderne, a dit M. Claxton, exige une formation technique extrêmement poussée. En cas de crise, il se peut que le résultat dépende de la formation professionnelle et des qualités de commandement des états-majors et des éléments combattants de tous les services de toutes les armes. C'est pourquoi nous tâchons d'assurer à nos forces armées un commandement digne de la réputation guerrière des Canadiens et possédant en même temps l'intelligence et la science indispensables à la mise au point et à l'utilisation des armes et des aptitudes qu'exige la défense de notre pays." Et de l'Empire itou.

On ne badine plus avec. . . la guerre.

* * *

Du français

M. Claxton a aussi déclaré: "Un autre point relatif à l'éducation et qui présente une certaine importance, est l'inauguration de cours de langues. L'armée a institué des classes de français dans les centres d'instruction de toutes les régions militaires. Au quartier général, 178 officiers suivent des cours facultatifs de langue française. On a aussi prévu l'enseignement d'autres langues. La marine et l'aviation inaugureront bientôt des programmes semblables."

Il est beau de connaître toutes les techniques de l'attaque et de la défense militaire, mais d'autres facteurs jouent aussi un rôle considérable, en temps de guerre comme en temps de paix.

Est-ce que certaines expériences de la dernière guerre porteraient des fruits? Si oui, il y a lieu de nous en réjouir.

* * *

Une leçon turque

Dans le même ordre d'idées, mais dans un autre domaine, voici une note éditoriale que nous relevons dans le **Droit**, publié à Ottawa, du 19 février:

"Le français reste encore la langue de la diplomatie, même si l'anglais cherche de plus en plus à le supplanter, même si son emploi a cessé d'être exclusif dans les relations et les délibérations internationales. Ainsi, dimanche dernier, au Château Laurier, à Ottawa, s'est tenue une réunion de diplomates et de ministers canadiens pour rendre hommage à la mémoire de Ghandi. L'ambassadeur turc au Canada s'est, pour sa part, exprimé en français, chose que trop de nos ministres ne sauraient faire, malheureusement, bien qu'ils soient à la tête d'un pays où la langue française est officielle. Par ailleurs, la plupart des gens réellement cultivés, dans le monde, savent le français."

On dit que ministres et députés fédéraux sont des clients assidus des bains turcs établis à Ottawa. Souhaiton-leur de fréquenter davantage l'ambassade turque. Ils pourront s'y débarrasser l'esprit de certaines poussières.

S. P.

2 évêques catholiques mis à mort

Cité Vaticane. — Des informateurs du Vatican signalent qu'un tribunal populaire d'Albanie a fait exécuter deux évêques catholiques et en a condamné un troisième à vingt ans de prison.

Les prélats condamnés, tous Albanais de naissance, sont l'évêque d'Alessio, Mgr François Cjini, celui de Sappa, Mgr George Volaj, et celui de Durazzo, Mgr Nicola Vincenzo Prennushi, ce dernier frappé de détention.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Arthur Sévigny,
Chauvin, Alberta

Mme Donat Soucy,
Fort Saskatchewan, Alta

Léon Pelletier,
Guy, Alberta

Jean Tremblay,
Coal Valley, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Exposé général de la politique du gouvernement créditiste

Jeudi dernier, en l'absence du lieutenant-gouverneur retenu par la maladie à l'hôpital de l'université, Son Honneur H. Harvey, juge en chef de la cour supérieure, a ouvert la cinquième session du dixième Parlement de l'Alberta par la lecture du discours du Trône. Des représentants des trois forces armées lui faisaient escorte. Il reçût le salut d'une garde d'honneur à son arrivée à l'édifice du parlement. Dans la rotonde centrale, une fanfare de l'aviation exécuta un programme musical.

Presque tous les députés assistaient à l'ouverture de la session. Deux ministres cependant étaient absents: l'hon. A. J. Hooke, ministre des Affaires économiques, actuellement en Angleterre pour fins d'immigration, et l'honorable Fallow, ministre des Travaux publics, en repos aux Etats-Unis d'où il ne reviendra probablement pas avant la fin de la présente session. On croit même qu'il se retirera bientôt de la politique. Il est à peu près certain qu'aux prochaines élections il subirait une sérieuse défaite s'il se présentait de nouveau dans Grouard.

Voici les principaux points de la politique du gouvernement telle qu'exprimée dans le discours du Trône:

Agriculture

La disette des vivres dans le monde ayant provoqué une forte demande de produits agricoles, c'est le désir du gouvernement d'aider dans toute la mesure du possible l'agriculture qui reste la principale industrie de la province. En conséquence, il se propose de développer ses services d'agronomie et d'économie domestique dans les différents districts. Il s'occupra particulièrement d'enrayer les mauvaises herbes et de conserver le sol. Il fournira aux jeunes de plus grandes facilités de suivre des cours en agriculture et en économie domestique.

Le laboratoire de pathologie animale, déjà en construction, sera achevé et commencera dès cette année des travaux de recherches destinés à venir en aide aux éleveurs. Le ministère de l'Agriculture verra aussi, avec le concours de personnes qualifiées, à recueillir tous les renseignements nécessaires pour déterminer le coût des produits agricoles.

En coopération avec le fédéral, le gouvernement travaillera à développer les ressources hydrauliques, soit pour l'irrigation, soit pour la production d'énergie électrique. A ces mêmes fins, il étudiera la possibilité de construire un barrage sur la rivière Red Deer.

Industries

L'industrie secondaire de la province ne sera pas pour autant négligée, car elle peut aider à stabiliser l'agriculture. Un programme de développement industriel sera donc proposé afin d'établir les industries qui conviennent le mieux aux conditions et à l'économie générale de la province. A cet effet, le gouvernement a ouvert un bureau à Londres qui travaillera à faire venir ici des industries et des immigrants britanniques.

Le gouvernement encouragera l'exploitation de l'huile pour répondre aux demandes du marché canadien. En même temps, il verra à empêcher la formation de monopoles et à faire profiter toute la population des richesses pétrolifères de la province. De plus il veillera aux intérets de la province pour tout ce qui concerne l'exploitation et l'exportation du gaz naturel.

Comme les charges concernant le développement des ressources naturelles se sont considérablement accrues, il devient nécessaire de diviser le présent ministère des Terres et Mines en deux ministères: celui des Ressources naturelles et celui des Terres et Forêts.

Hygiène et santé

Le gouvernement prendra aussi des mesures pour accroître les services d'hygiène en vue d'assurer la santé de la population. Un nouveau sanatorium de 200 lits sera construit à Edmonton et on ajoutera de nouveaux services médicaux à l'hôpital de l'université. Trois nouvelles unités sanitaires permanentes seront établies dans les distrcts ruraux et une clinique mentale ambulante dans le nord de la province.

On fera une enquête sur les accidents de travail dans les industries et sur les maladies des ouvriers particulières à chaque industrie. On présentera une législation destinée à donner des soins médicaux et hospitaliers aux ouvriers atteints de maladie, soins payés d'avance sur une base volontaire.

Education

Pour combler la pénurie d'instituteurs, le gouvernement continuera la politique déjà adoptée à cet effet, en payant les frais d'étude et en accordant des bourses aux étudiants qui suivront le cours abrégé d'un an à l'école normale. Il aidera aussi les municipalités à défrayer le coût de l'éducation.

Routes

Le programme quinquennal de construction de routes sera continué. Une somme d'argent considérable sera dépensée pour le pavage des routes principales.

Accords financiers

Bien que le gouvernement estime que l'accord financier conclu avec Ottawa soit satisfaisant pour la province, il croit cependant qu'il devra continuer ses efforts en vue d'obtenir une nouvelle conférence fédérale-provinciale où le problème de la répartition des taxes entre les gouvernments fédéral et provinciaux serait résolu d'une façon permanente, en tenant compte des responsabilités de chaque gouvernement à l'égard du bien général de la population.

Réformes

Le gouvernement continuera de combattre pour obtenir les réformes économiques et monétaires qui assureraient un maximum de production et une distribution équitables des biens. Il aura recours à tous les moyens légaux pour assurer ces réformes.

Nouvelles poursuites intentées au fédéral pour internements sans forme de procès

Montréal. — Deux citoyens de Montréal, le Dr Napoléon Fortin et M. Marius Gatien, orthopédiste, et un cultivateur de Lanoraie, M. Paul Giguère, réclament du gouvernement fédéral la somme de $372,060. par suite de leur internement durant la guerre. Les requêtes ont été envoyées dernièrement à Ottawa. Le total des indemnités réclamées du gouvernement fédéral pour internement durant la guerre s'élève donc maintenant à plus d'un million de dollars.

Le Dr Napoléon Fortin exige du gouvernement une somme de $200,000, pour "internement injustifié". La requête porte que "le 26 juillet 1940, le Dr Fortin a été arrêté par la Gendarmerie royale, sans mandat, et sans qu'aucune plainte ait été portée contre lui. Il fut interné au camps de Petawawa et ne fut libéré que le 10 février 1943.

"Lorsque le requérant comparut devant les comités consultatifs qui l'accusaient d'appartenir à un parti illégal, l'Unité nationale, parti qui voulait prendre le pouvoir à Ottawa par les armes, il répondit que le parti n'était pas illégal quand il y appartenait et qu'il n'y avait jamais eu d'armes entre les mains des membres du parti".

A la suite de cette enquête, le Dr Fortin fut libéré et fit partie de l'armée canadienne où, avec le grade de capitaine, il fut chargé de l'examen des conscrits au camp d'enrôlement de Longueuil

Le requérant prétend que son épouse est morte par suite de son "internement injustifié et de toutes les persécutions endurées". Il allègue qu'il a perdu toute sa clientèle, qu'il n'a pu voir à l'instruction de ses enfants, et que sa santé a été diminuée de 50 pour cent. C'est pour tous ces dommages qu'il réclame la somme de $200,000.

Un autre Montréalais, M. Marius Gatien, orthopédiste, exige du gouvernement la somme de $100,000. aussi pour internement injustifié. Voici l'histoire de son internement, telle que présentée par la requête: "Le 28 mai 1940, le requérant fut arrêté sous l'accusation d'avoir violé les sections 39 et 39a des règlements de la défense du Canada. Après une enquête préliminaire qui fut retardée de trois semaines, il fut acquitté, faute de preuves. Il fut subséquemment interné sans autre plainte et ne fut libéré qu'après un internement de cinq ans".

Un troisième interné de guerre, M. Paul Giguère, de Lanoraie, veut obtenir $71,560 du gouvernement fédéral. Son cas est, en substance, le même que celui de M. Gatien.

Mes Lavery et Guay occupent pour les requérants, dans cette cause.

Huit autres requêtes du même genre ont précédé celles de MM. Fortin, Gatien et Giguère. Elles sont venues du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta.

Le centenaire du Parlement d'Halifax

Halifax. — Le premier ministre Angus L. MacDonald a annoncé que la session de 1948 de la Nouvelle-Ecosse comprendra des cérémonies pour commémorer le centenaire du gouvernement responsable, le 1er mars.

Le lieutenant-gouverneur J. A. D. McCurdy, nouveau représentant du roi dans cette province, lira le discours du trône.

Cette décision a été rendue publique après que l'on eût appris que la Législature du Nouveau-Brunswick s'ouvrira le 2 mars et celle de l'Ile du Prince-Edouard, le 24 février.

Chômage dans le port de Vancouver

Vancouver. — Les autorités du port de Vancouver se demandent comment il se fait que ce port de la côte ouest soit presque en chômage, tandis que celui de Montréal est encore immobilisé par les glaces, et celui d'Halifax n'accuse pas beaucoup de mouvements.

Selon toutes prévisions, seulement 20 millions de boisseaux de grain seront expédiés du port de Vancouver cette année, tandis qu'en 1947, on en avait manipulé 60 millions.

Echec d'un projet de conseil impérial

Londres. — Par son opposition, lord Tweedsmuir, fils d'un ancien gouverneur général du Canada, a fait rejeter par la Chambre Haute du Parlement britannique la motion de lord Bruce, à l'effet de créer un consei clonsultatif suprême de l'Empire britannique. Lord Bruce, qui est lui-même un ancien premier ministre d'Australie, avait réclamé un conseil formé des premiers ministres de la Grande-Bretagne et des Dominions. Tweedsmuir lui a répliqué qu'un conseil de la composition qu'il propose, ne pourrait rien faire d'utile, chaque membre étant préoccupé de justifier d'abord son attitude devant son proper parlemen.t



Me André Déchène, avocat, vient d'être élu secrétaire-trésorier du Barreau d'Edmonton, lors de l'assemblée annuelle tenue en l'hôtel MacDonald. Me Déchène est un ancien élève du collège des Jésuites et de l'unversité de l'Alberta. Il fit partie de l'armée canadienne pendant quatre ans, avec le grade de capitaine. Les autres membres du Barreau sont MM. J. A. Ford, président, W. G. Morrow, vice-président, W. Rea, C.R., et M. E. Manning, directeurs. M. Déchène occupe aujourd'hui la même position qui était détenue autrefois par Me P.-E. Poirier, C.R. Nos félicitations.

EN CHINE

Les puissances étrangères ne protestent pas contre l'assassinat des missionnaires

Shanghai. — "Pourquoi le gouvernement américain a-t-il ignoré le meurtre et l'enlèvement des Américains par les communistes chinois?" a demandé S. Eminence le cardinal Thomas Tien. "Je ne le comprends pas. Le peuple chinois ne comprend pas non plus".

Il y a vingt ans, a-t-il ajouté, "lorsque des étrangers furent tués ou enlevés en Chine, les puissances étrangères ont agi avec énergie. Pourquoi ne le font-elles pas maintenant?"

Le cardinal, premier de sa race à faire partie du Sacré-Collège de l'Eglise catholique, a dit que les Etats-Unis n'ont rien fait officiellement au sujet de l'assassinat de missionnaires dans le centre de la Chine et au sujet de l'enlèvement des marins dans le nord du pays.

(Quatre des cinq marins capturés par les communistes chinois près de Tsingtao, à la Noël dernière, sont encore captifs. Le cinquième serait mort de ses blessures.)

Le gouvernement chinois n'est pas dans le tort, a dit le cardinal au cours d'une entrevue, car il lutte contre les communistes et ne peut toujours protéger les étrangers.

"Si les communistes chinois ne recevaient pas d'assistance de la Russie, le gouvernement central n'éprouverait aucune difficulté à les battre, poursuivit le cardinal. Si les Américains veulent aider la Chine à combattre le communisme, il leur faudra accorder toute l'aide qu'ils pourront au gouvernement central. Cela ne vaut rien de donner du secours à la cuiller. Il serait mieux de ne rien donner."

La Russie n'est pas prête à commencer la guerre immédiatement, a-t-il remarqué, "mais quand elle sera prête, quand elle aura réussi à répandre la doctrine communiste sur la plus grande partie du globe, alors elle fera la guerre pour atteindre ses fins."

Québec. — Des documents parvenus au service canadien des nouvelles missionnaires à Québec indiquent que, jusqu'à ce jour, quarante diocèses du nord de la Chine ont été presque totalement détruits par les troupes communistes. Dans le diocèse de Suchow, notamment, qui a été traversé par cent mille Chinois rouges en une dizaine de jours, la principale école des missionnaires, celle de Tankshan, a été détruite de fond en comble. En outre, les communistes chinois ont effectué dans cette seule région des pillages qui sont évalués à un minimum de cent mille dollars.

Noces d'argent du roi et de la reine

Londres. — Le roi et la reine célébreront, le 26 avril prochain, par une cérémonie à la cathédrale St-Paul, leur 25e anniversaire de mariage. C'est ce qu'on a annoncé officiellement à Londres dernièrement.

En 1923, le duc d'York épousait Lady Elizabeth Bowes-Lyon, à l'abbaye de Westminster. Ce jubilé d'argent de la famille royale a connu un précédent, créé par le roi Georges V et la reine-mère Marie, en 1918.

Plans de défense contre la bombe

New-York. — Un officier supérieur de l'armée américaine a déclaré que l'on devrait dresser des plans dès maintenant pour affronter des attaques atomiques possibles contre les villes américaines.

Cet officier, le major-général Harold Bull, a dit que sa proposition ne signifie pas que la guerre est proche ou même qu'elle est inévitable. "Cependant, nous ne pouvons ignorer la possibilité d'une guerre". Il a pris la parole au congrès des maires et il a demandé à ces derniers d'organiser dans leurs villes des corps de défense civile pour faire face aux désastres qui suivraient une attaque à la bombe atomique. Il a révélé qu'une bombe atomique ayant la puissance de 40,000 tonnes d'explosifs, explosant à un demi mille au-dessus du point déterminé, détruirait totalement une région dans un rayon de trois quarts de mille, ne laisant qu'un immense tas de débris.

Double citoyenneté en Grande-Bretagne

Londres. — Le gouvernement britannique a publié le texte d'un projet de loi qui donnerait aux habitants de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, pour la première fois dans l'histoire, un statut spécial de citoyens britanniques tout en gardant le statut de sujets britanniques commun à tous les habitants du Commonwealth.

Le nouveau projet de loi pose en principe qu'un citoyen du Royaume-Uni qui s'établit dans un des Dominions, tout en conservant la citoyenneté britannique impériale, n'acquerra pas pour cela automatiquement la citoyenneté locale. Il pourra même être contraint d'en réclamer formellement le privilège là où existe une telle citoyenneté. Le même état de choses prévaudra réciproquement pour le citoyen d'un des Dominions qui se rend en Grande-Bretagne.

La nouvelle loi n'empêchera pas tout sujet d'un Dominion de poser sa candidature au parlement de Westminster, à son titre de citoyen de l'Empire, ni non plus d'être fait membre de la chambre des lords. Elle reconnait une distinction capitale dans le cas des Irlandais. A l'avenir, les citoyens de l'Eire ne seront pas automatiquement reconnus comme sujets britanniques, sauf ceux qui résident au Royaume-Uni même, à titre permanent.

Juifs à l'entraînement

Vienne. — De Vienne, des informateurs juifs révèlent que la milice palestinienne de l'Hagana s'occupe en ce moment d'entrainer au combat, dans la zone ouest de l'Autriche, 1,000 jeunes juifs venant de Roumanie, et de Pologne et se prépare à en faire autant pour 20,000 autres dépatriés juifs européens. Les instructeurs au service de l'Hagana sont d'anciens membres de l'underground polonais. Ils donnent un cours d'une durée moyenne de six à huit semaines sur les tactiques de sabotage et de guérilla, la gymnastique et l'emploi de toutes les armes modernes, principalement les bombes. Sitôt instruites, les recrues sont envoyées par groupe de 50 jusqu'en Palestine, par des moyens secrets.

Statistiques navrantes

On accuse souvent les catholiques de langue française de trop insister sur la théorie de "la langue gardienne de la foi". Sans même parfois prendre la peine de nous comprendre, on crie au "nationalisme exagéré", on nous blâme avec rigueur de mêler indûment race et religion.

Entendons-nous. Nous n'avons jamais prétendu (et nous ne connaissons personne qui ait prétendu chez nous) que "la langue gardienne de la foi" était un dogme de notre religion. Nous ne prétendons pas élever ce dicton à la hauteur d'une vérité de foi. Est-ce assez clair?

Mais nous avons affirmé et nous maintenons que, de fait et à cause des circonstances qui nous entourent, on doit admettre la véracité de l'axiome: "la langue gardienne de la foi". Qu'on le veuille ou non, les milieux anglais sont, chez nous, profondément imbus de protestantisme; la population anglo-canadienne est en effet protestante dans une proportion de 88 pour cent. On peut s'imaginer dès lors facilement les ravages dans les rangs de nos coreligionnaires anglais par les journaux, les revues, les moeurs, les relations sociales, toute cette atmosphère qui les entoure quotidiennement et qui suinte le protestantisme.

Nous en recevons une preuve nouvelle et navrante par les statistiques que publie S. Exc. Mgr Duke, archevêque de Vancouver. Dans une lettre pastorale que reproduit le British Columbia Catholic, organe officiel de l'archidiocèse, il cite les chiffres suivants:

En 1945, sur 380 mariages entre catholiques, 310 furent célébrés dans l'Eglise, et 70 en dehors; sur 761 mariages où l'une des deux parties était catholique, 190 furent célébrés dans l'Eglise, et 571 en dehors.

En 1946, sur 442 mariages entre catholiques, 342 furent célébrés dans l'Eglise, et 100 en dehors; sur 913 mariages où l'une des deux parties était catholique, 215 furent célébrés dans l'Eglise et 698 en dehors.

En somme, sur les 1,141 mariages de 1945 on compte 711 apostasies; sur les 1,355 mariages de 1946, on en compte 898; soit une perte totale de 1,609 catholiques, en deux ans, dans un seul diocèse. Et il faut bien remarquer qu'il ne s'agit ici que des nouveaux mariés. On peut sûrement imaginer qu'il y a des pertes chez d'autres catégories. Que de gens, par exemple, qui se disent catholiques et ne pratiquent plus!

Par ailleurs, c'est S. Exc. Mgr Routhier qui le notait à notre dernier congrès de l'A.C.F.A. tenu à Edmonton au mois de juillet 1946, partout où nos catholiques de langue française ont réussi à se grouper solidement, il n'y eut pas ou à peu près pas de pertes religieuses. C'est que notre langue, nos traditions, notre culture, toutes imprégnées de catholicisme, élèvent une barrière contre la culture de la majorité protestante qui exerce forcément une influence délétère. C'est d'ailleurs l'explication donnée par S. Exc. Mgr Duke lui-même: le nombre restreint des catholiques, fait qu'ils sont comme noyés dans l'ambiance protestante; besoin par conséquent de les sortir de ce milieu en les groupant dans des organisations propres à eux.

Ce danger de protestantisation, les Canadiens français l'ont compris dès le lendemain de la conquête, lorsque le vainqueur tenta de leur arracher leur religion, leur langue, leurs écoles, toutes leurs traditions catholiques et françaises. Ils le comprennent encore aujourd'hui, alors que des forces occultes, dans les provinces à majorité anglaise, cherchent à arracher la lagnue et la foi de nos jeunes par un enseignement neutre et souvent athée. N'est-ce pas le but inavoué de cette centralisation excessive de nos écoles, centralisations où l'Etat, la bureaucratie, s'arroge un pouvoir qui revient de droit à l'Eglise et aux parents?

C'est contre ce danger réel que notre élément a lutté depuis toujours. Aujourd'hui l'attaque est plus subtile, mais elle n'en est que plus dangereuse. Nous avons assez bien résisté jusqu'ici. Mais il est temps que l'on se mette en garde contre l'enveloppement lent mais sûr dont nous sommes les victimes. Nous sommes en train de nous laisser enliser sans nous en apercevoir. Il n'y a plus de place pour la timidité; il nous faut des énergies qui s'affirment et endiguent le flot envahisseur. L'exemple de ce qui se produit chez nos coreligionnaires de Vancouver devrait être un avertissement salutaire.

Vous, parents, vous occupez-vous de faire donner à vos enfants une éducation qui forme une âme française et catholique à vos enfants?

Vous, instituteurs et institutrices, remplissez-vous vraiment la vocation qu'on vous a confiée? ou bien, vous contentez-vous d'obéir servilement au département d'Education et à ses officiers?

Vous, commissaires d'écoles, surveillez-vous, comme c'est votre devoir, la sorte d'enseignement qui se donne dans vos écoles?

Cette vigilance, ce travail d'apostolat catholique et français, il nous incombe, non seulement à l'école, mais dans toutes les sphères de notre vie. Encore une fois, il est grand temps de réagir vigoureusement si nous ne voulons pas nous réveiller, un beau matin, avec un chancre mortel dans notre chair. On ne meurt pas à sa langue et à ses traditions sans mourir à bien d'autres choses.

P.-E. B.

Le Canada serait-il un lieu de passage pour les indésirables venus d'Europe?

Washington. — Le représentant John McDowell, républicain de la Pennsylvanie, a déclaré que Détroit est devenu "une importante porte d'entrée" pour les communistes, les fascistes et les criminels étrangers qui tentent de se glisser aux Etats-Unis.

"La situation est devenue très, très critique", a dit McDowell, qui préside le sous-comité de la Chambre enquêtant sur l'activité subversive aux Etats-Unis. "Il importe de faire quelque chose immédiatement pour remédier à la situation".

Il a ajouté que dans au moins un cas, tout un autobus de communistes a franchi la frontière.

Détroit est situé près de Windsor. Les agents subversifs dont parle McDowell auraient pénétré aux Etats-Unis par le Canada.

Ottawa. — La migration de communistes du Canada aux Etats-Unis ne provoque aucune inquiétude dans les milieux officiels à Ottawa, a-t-on déclaré.

Le Canada, en fait, est plus préoccupé du problème d'empêcher les communistes des Etats-Unis de franchir la frontière pour venir s'établir au Canada.

C'est la réaction de nombreux fonctionnaires de plusieurs départements devant la déclaration de Washington que "des autobus pleins" de communistes avaient traversé la frontière à Windsor pour entrer dans Détroit.

Cette assertion a été faite par John MacDowell, président du sous-comité d'enquête du Congrès sur les activités antiaméricaines. Il affirme que les communistes et les fascistes d'outre-mer se servaient du Canada comme d'une porte d'entrée aux Etats-Unis.

Bien que les fonctionnaires aient fait preuve de beaucoup de prudence, ils ont exprimé l'opinion que, tout d'abord, les éléments subversifs au Canada n'ont pas recours en nombre important à cette route pour pénétrer aux Etats-Unis. Puis, ils ont souligné que la tâche d'empêcher les indésirables de pénétrer aux Etats-Unis est l'affaire des autorités américaines. C'est une tâche que le Canada ne saurait assumer.

En troisième lieu, les autorités font remarquer que ce n'est pas la semaine dernière que le sénateur Robert Taft avait, non sans un certain orgueil, dit que la loi Taft-Hartley chassait les "rouges" des Etats-Unis vers le Canada.

On a fait remarquer qu'il y a quelque chose de paradoxal dans le fait d'entendre un législateur américain se vanter que les communistes doivent fuir au Canada et un autre se plaindre que les communistes quittent le Canada pour rentrer aux Etats-Unis.

Sanctuaire incendié

Rome. — Un violent incendie a ravagé le sanctuaire de la madone de Vallaro, près de Vercelli. Les nombreuses oeuvres d'art qu'il renfermait ont été détruites.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 25 FEVRIER 1948

L'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta

Nous publions dans une autre colonne une lettre importante du président de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta (A.E.B.A.), société affiliée, comme on le sait, à l'Association canadienne-française de notre province. Entre autres événements notables, M. Maurice Lavallée souligne les examens de catéchisme de Pâques et de fin d'année, la tenu d'un festival de la Bonne chanson à Edmonton, en mai, et le congrès général de l'A.E.B.A. les 10 et 11 juillet prochain. Cette simple nomenclature suffirait à démontrer la valeur primordiale de l'A.E.B.A. pour notre groupe catholique et français de la province.

Et pourtant, on semble l'ignorer en trop de milieux, notre Association des Educateurs bilingues a bien d'autres réalisations à son crédit. De fait, c'est depuis 22 ans que, de concert avec nos autres sociétés françaises, elle se dévoue à la cause de l'éducation. Depuis près d'un quart de siècle, nos organismes nationaux de l'Alberta se sont dépensés sans compter à propager, non seulement l'enseignement du français, mais encore la doctrine catholique dans nos écoles bilingues. Rien n'a été épargné pour arriver à ces fins: concours de français et de catéchisme; bulletins mensuels aux instituteurs, publications de brochures, fondation de bibliothèques scolaires, visite régulière des écoles, octroi de bourses d'étude, encouragement aux études supérieures, surveillance des manuels scolaires, démarches auprès des autorités, revendications en faveur d'une meilleure répartition des taxes, instances pour obtenir le respect de nos droits dans les Grandes Unités scolaires, etc. Nous ne faisons que rendre justice à nos organismes franco-albertains en affirmant qu'ils furent souvent les seuls sur la brèche pour défendre les droits des minorités et que leur zèle ne le cède à aucun autre, pour la cause catholique aussi bien que française.

Les concours de catéchisme lancés par l'Association des Educateurs bilingues, avec la haute recommandation de Nosseigneurs l'archevêque et les évêques de la province, sont une autre initiative louable tout à l'honneur de l'A.E.B.A. Une fois de plus nos organisations franco-albertaines ont eu le mérite de tracer la voix à suivre. Aussi, nous ne sommes nullement surpris du bel accueil que l'on fait partout à ces nouveaux concours.

Une autre intéressante réalisation de l'A.E.B.A. est celle des festivals. Depuis nombre d'années, les festivals français sont en honneur en diverses régions de la province. Celui de 1948, à Edmonton, aura ceci de spécial qu'il sera consacré à la bonne chanson. On espère avoir d'agréables nouvelles à annoncer avant longtemps à ce sujet.

Enfin, et ce point intéresse particulièrement tout notre corps enseignant, les 10 et 11 juillet prochain aura lieu le congrès général de l'A.E.B.A. La date a été choisie de façon à permettre aux étudiants qui suivent les cours d'été à l'université d'être présents aux séances du congrès. Nous espérons que, cette année encore, le congrès de l'A.E.B.A. remportera le même succès que la dernière fois.

En jetant un coup d'oeil sur son passé et sur ses activités présentes, on se rend compte du rôle primordial joué par l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta. Pour qu'elle puisse continuer à remplir ce rôle, il faut que tous nos maîtres et maîtresses d'écoles lui apportent leur concours actif et dévoué. L'A.E.B.A. est le porte-parole officiel de nos éducateurs catholiques de langue française. Depuis plus de 20 ans, cette association a bataillé ferme sur le terrain scolaire. Sachons reconnaître ses mérites, en l'appuyant de toutes nos énergies. Son passé est garant de l'avenir.

P.-E. B.

Retournons à la barbarie

"Les fautes de composition et d'orthographe, la négligence dans l'écriture, la pauvreté du vocabulaire, l'inexactitude dans tout calcul et le manque de logique dans la façon de disposer son travail", voilà autant de preuves accablantes contre certaines méthodes d'enseignement.

On pourrait croire que cette condamnation a été portée chez nous ou aux Etats-Unis, à un congrès récent, par des éducateurs qui auraient eu le temps d'y discuter autre chose que le coût de la vie, l'augmentation des salaires et les pensions de vieillesse. Il n'en est rien, pourtant. Elle vient de la Nouvelle-Zélande, elle a été exprimée par une éducatrice d'expérience qui fut pendant plusieurs années directrice d'une maison d'enseignement pour jeunes filles, l'une des plus importantes du pays, l'Epsom Girl's Grammar School.

Les dures remarques de Mlle A. L. Loudon ont été approuvées par un autre éducateur, M. J. Rutherford, professeur d'histoire à l'université d'Auckland. Il a observé, de son côté, que les étudiants qui s'inscrivent à ses cours, manquent de préparation. Ils lisent sans attention, pensent sans discernement et sont très faibles en composition littéraire. "A cause d'un tel état de choses, dit-il, nous devons nous arrêter, dans une classe universitaire d'histoire, pour enseigner aux étudiants comment lire, grouper des faits importants et écrire une phrase, un paragraphe, un résumé ou un essai."

En d'autres mots, le professeur d'université doit enseigner aux étudiants ce qu'ils auraient dû apprendre à l'école primaire-supérieure ou High School.

* * *

Le témoignage, fondé sur l'observation, de l'ancienne directrice du Grammar School et du professeur d'histoire, pourrait être confirmé par un bon nombre d'éducateurs canadiens et américains. Ils se plaignent, eux aussi, que les étudiants d'aujourd'hui ne savent pas écrire, qu'ils ignorent les règles élémentaires de la grammaire et de la composition littéraire. Ils en attribuent la cause aux méthodes d'enseignement mises en honneur il y a environ un quart de siècle. On a commencé alors à abandonner l'enseignement méthodique de la grammaire, de l'analyse grammaticale et logique de la phrase, des lois et procédés de la composition pour y substituer ce que Mlle Loudon appelle des "collections de toutes sortes", des jeux et des drames, des lectures faciles et divertissantes qui supprimaient l'effort. L'instruction devait devenir un amusement perpétuel; l'élève devait apprendre facilement des choses difficiles.

Aujourd'hui, en Nouvelle-Zélande comme en Amérique et ailleurs, on juge des résultats. Ils ne correspondent pas aux prévisions, ils sont décevants. On voudrait retrouver les méthodes délaissées qui, pourtant, avaient fait leurs preuves.

Il s'est toujours trouvé des éducateurs pour affirmer que les élèves ne pouvaient acquérir une connaissance sûre de la langue sans un enseignement méthodique de la grammaire, de l'analyse grammaticale et logique de la phrase, des lois de la composition littéraire. Mais ils passaient aux yeux des novateurs pour des arriérés, des retardataires. Aujourd'hui, les faits leur donnent raison. Après quatre ou cinq années d'étude à l'école primaire-supérieure, les élèves ignorent non seulement la grammaire, mais ils ne savent pas, ce qui est bien plus grave, penser et écrire avec ordre et clarté. Ils n'en éprouvent même pas le goût.

* * *

Peut-être avons-nous tort, après tout, de penser que la connaissance de la grammaire, la précision des mots, la logique de la pensée et l'ordre de la composition conservent encore quelque valeur. La propagande ne tient-elle pas lieu aujourd'hui de vérité? L'incohérence de la pensée n'est-elle pas admise comme une mode courante? Ne convient-il pas d'adapter habilement ses convictions aux couleurs du milieu? Le jeu des forces matérielles ne nous conduit-il pas à la barbarie?

Quand donc et où a-t-on vu des barbares se soucier de la précision, de la clarté, de l'élégance, de toutes les qualités qui font la richesse et la beauté d'une langue?

Non, non. Laissons aux arriérés et aux grincheux la sotte occupation de parler de grammaire, d'analyse et de composition littéraire. Que notre unique soin soit désormais de ne pas être en retard sur l'âge atomique, de le devancer même par nos prévisions. Au lieu du langage vivant, poli et nuancé qui faisait jadis l'un des charmes des relations humaines, employons à temps et à contretemps les codes de nos techniques modernes. N'en oublions aucune.

Appliquons-nous sincèrement, cordialement à devenir des barbares.

Peut-être le sommes-nous déjà. . .

S. P.

En lisant les journaux

L'effort excessif du Canada

LE DROIT. — C'est un intéressant rapport que le comité de la Chambre des représentants du peuple américain, chargé d'étudier l'aide de Washington aux pays étrangers, a soumis samedi.

Les auteurs de ce document expriment l'avis que le Canada a peut-être accompli un effort excessif en prêtant autant qu'il l'a fait à la Grande-Bretagne et que les Etats-Unis devraient aussi peut-être assumer une partie du financement des exportations canadiennes au Royaume-Uni. Le comité conseille aux pays de notre hémisphère d'être prudents et de ne pas chercher à porter un poids trop lourd pour leurs forces.

Nos voisins passent pour d'excellents hommes d'affaires. Aussi nos gouvernants peuvent en apprendre quelque chose. Il est clair que le Canada a trop prêté et donné à la Grande-Bretagne. C'est là une des principales causes de ses présentes difficultés financières. Aussi ferait-il bien de tenir compte du conseil que le comité lui donne gratuitement avec politesse.

Cet effort excessif est également l'un des facteurs qui obligent aujourd'hui le gouvernement canadien à restreindre nos importations des Etats-Unis. Les conservateurs progressistes, qui passent leur temps à la Chambre des communes, à condamner les restrictions sur les importations américaines, nous paraissent oublier que les mesures, dont ils se plaignent, sont les conséquences de la politique excessive d'aide à la Grande-Bretagne qu'ils ont approuvée jusqu'à présent. Ils oublient, de plus, que ces restrictions ont pour but de maintenir cette politique au détriment du peuple canadien.

Le bon citoyen

L'EVENEMENT-JOURNAL. — Le bon citoyen est celui qui vit de son travail dans des conditions normales qui lui assurent son bien-être, sa sécurité et sa tranquilité; le bon citoyen est celui qui se rend compte de la portée de son travail quotidien dans le grand oeuvre de l'économie de la nation, le bon citoyen est encore celui qui songe à ses semblables et qui sème autour de lui de la joie, du contentement et du bonheur. Les vertus civiques qu'il professe ont leur retentissement dans la prospérité dont il est l'un des innombrables artisans et qui repose sur l'esprit de solidarité qu'il manifeste.

L'établissement rural

Pensons à nos minorités agricoles de l'Ouest

Par Marc-R. MEUNIER

Au moment où s'agite à nouveau la question de la radio-ouest française, laquelle suscite presque partout au pays, et notamment dans la province de Québec, un fort courant de sympathie agissante, il n'est pas mauvais peut-être que l'on fasse à larges traits l'historique de nos minorités françaises agricoles.

Rappelons d'abord que ces groupements, très épars en premier lieu surtout dans l'Ouest canadien, se sont constitués d'éléments venus de la vieille province. Parmi les familles qui partaient ainsi des bords du St-Laurent, plusieurs répondaient à un instinct d'aventures qui les poussait, inconsciemment peut-être, à aller étendre dans notre vaste pays la civilisation française dont ils étaient les dépositaires. D'autres, en aussi grand nombre, s'en allaient dans les plaines de l'Ouest où elles avaient la certitude de trouver des terres d'une étendue beaucoup plus grande que celles dont elles pouvaient s'assurer la possession dans Québec et qu'elles entendaient défricher avec beaucoup moins d'efforts. Mais ces mouvements trouvaient leur raison d'être dans une propagande intense, à certains moments, de missionnaires-colonisateurs, de laïcs même qui se vouaient à la constitution hors des cadres du Québec de fortes positions françaises susceptibles de grossir au point de constituer des répliques nombreuses de nos magnifiques paroisses rurales d'ici. On ne manquera pas de noter toutefois que ces établissements de colons français se faisaient presque uniquement sur la terre, car selon l'atavisme de notre groupe ethnique, l'on ne devient réellement citoyen d'un territoire donné que par la propriété du sol. Les cultivateurs de la province de Québec l'ont du reste prouvé et le prouvent encore, car ils sont pour la presque totalité propriétaires des biens qu'ils occupent.

Les conditions dans lesquelles se pratiquaient ces déplacements de population n'étaient pas cependant de nature à susciter beaucoup d'enthousiasme auprès des colons venus de si loin. L'organisation fort rudimentaire parfois était telle que beaucoup d'entre eux, qu'il nous arrive encore ces années-ci de rencontrer au Québec, se décourageaient après un bref séjour. Ce manque de persévérance tenait à l'insécurité ambiante qui semblait les accueillir une fois rendus là-bas. Au point où il est étonnant de constater comment, avec si peu de direction, l'on en soit venu néanmoins, après s'être arrêté un peu partout, à se regrouper pour fonder des paroisses réellement vivantes. Etabli à des centaines de milles de la province-mère, il n'était que normal que l'on sente le besoin de se coudoyer afin de surnager les vagues successives d'immigrants qui arrivaient à tous les ans d'outre-Atlantique.

Nos familles agricoles ont pour leur part accompli leur devoir en continuant les belles traditions du Québec, et notamment celle qui fut responsable de notre accroissement numérique extraordinaire: la grosse famille. Encore de nos jours, il n'est pas rare lorsqu'en ouvrant les journaux de l'Ouest canadien, de trouver des photographies de familles canadiennes-françaises qui rivalisent très avantageusement avec celles que tout le monde connait au Québec.

Mais s'il y a lieu d'encourager dans toute la mesure de nos moyens les efforts qui se déploient actuellement pour l'obtention d'un deuxième poste de radio, celui-ci situé dans la province d'Alberta, il est non moins vrai que l'on rendra à nos groupements minoritaires de là-bas des services encore plus éminents en leur fournissant de la population. Plus encore qu'aux temps héroïques de l'ouverture de l'Ouest canadien, l'élément français des Prairies figure pour si peu dans la situation démographique totale de ces provinces qu'il lui faut nécessairement, pour sa survie, compter sur de nombreux apports de familles canadiennes-françaises de la province de Québec, apports qui viendront, tout comme autrefois, consolider les cadres des paroisses agricoles déjà existantes. Or, ce mouvement de l'Est vers l'Ouest semble reprendre de sa vigueur passée. Cela est tout à fait compréhensible, d'abord à cause des immenses territoires qui s'offrent dans ces provinces, surtout en Alberta, et en second lieu à cause des énormes surplus de population que possèdent en particulier certains de nos diocèses québecois.

En marge de ce mouvement organisé qui s'opère surtout en direction de la région de la Rivière-la-Paix, nous avons été à même de constater qu'il s'effectue de même un important déplacement vers certaines régions des provinces des Prairies et de Colombie canadienne, lequel souffre lamentablement d'une direction adéquate. C'est ainsi qu'à tout bout de champ l'on entend parler d'un certain nombre de familles qui se sont orientées vers des endroits où il est certes possible de réussir des entreprises agricoles, mais où n'existent pas encore des paroisses organisées. Ces familles qui s'en vont avec les meilleures intentions du monde, ne se doutent probablement pas du tort qu'elles se causent à elles-mêmes et qu'elles causent aussi aux groupements minoritaires canadiens-français de l'Ouest. D'abord elles s'exposent au découragement parce que l'ambiance des régions où elles se dirigent n'est nullement faite pour conserver leurs traditions linguistiques. Sans compter que leurs enfants se trouveront dans l'obligation de fréquenter des écoles neutres et non françaises. Ce qui revient à dire que dans quelques années, au lieu d'avoir constitué un actif pour nos minorités françaises, ces familles, par l'anglicisation à laquelle elle ne pourront pas ne pas succomber, auront accru l'importance numérique des groupements d'autres nationalités. C'est pourquoi l'on ne déploiera jamais trop d'efforts en vue d'inviter notre population agricole de la province de Québec à se renseigner auprès des missionnaires-colonisateurs avant de se diriger vers l'Ouest canadien. Cette précaution s'impose ces années-ci, en tout cas jusqu'à ce qu'on ait réussi à constituer un organisme central de recrutement et de peuplement qui soit en mesure de surveiller, d'orienter comme il convient la colonisation agricole chez nous.

Il est un autre aspect de ces déplacements auquel l'on ne s'arrête pas suffisamment et qui pourtant peut fournir un puissant moyen de consolider et de fortifier nos positions agricoles hors du Québec. A date, ce sont les familles qui individuellement ou collectivement consentent à rompre les liens avec le milieu qui les a vu naître pour aller prêter main-forte à nos groupements français de l'Ouest. Cependant il est assez rare que l'on rencontre chez nous des représentants des autres classes sociales qui veuillent s'imposer les mêmes sacrifices, partager le sort des braves colons. Il s'agit bien — on l'aura deviné — de nos

(suite à la page 6)

Contributions versées par nos paroisses en faveur de l'Association

Nous reproduisons ici pour le bénéfice des intéressés la liste des paroisses avec l'objectif fixé pour chaque centre:

Ballater	$ 25.00
Beaumont ....(versé $162.00)	150.00
Bonnyville ....(versé $250.00)	250.00
Breynat	25.00
Brosseau	25.00
Calgary ....(versé $262.00)	150.00
Castor ....(versé $20.00)	25.00
Chauvin	60.00
Cluny	30.00
Codessa ....(versé $17.00)	15.00
Cold Lake	40.00
Donnelly ....(versé 132.50)	125.00
Eaglesham ....(versé $20.00)	15.00
Edmonton:	
Immaculée-Conception	200.00
St-Edmond	50.00
St-Joachim ....(partiel $150.00)	250.00
Falher ....(1er versement $100.)	200.00
Fort Kent ....(versé $52.50)	100.00
Girouxville ....(versé $145.00)	140.00
Guy ....(versé $50.00)	50.00
Jean-Côté	50.00
Joussard	35.00
La Corey	60.00
Lac-la-Biche Mission ..($14.50)	25.00
Lac-la-Biche ....(versé $64.00)	25.00
Lafond ....(versé $64.80)	100.00
Lamoureux ....(versé $38.00)	50.00
Legal ....(versé $40.00)	300.00
Mallaig	50.00
McLennan ....(versé $100.00)	75.00
Mearns	25.00
Morinville	250.00
Peace River ....(versé $10.00)	10.00
Picardville	75.00
Pincher Creek	40.00
Plamondon ....(versé $30.25)	75.00
Red Deer	25.00
Rivière-qui-Barre	15.00
Saint-Albert	100.00
St-Edouard ....(versé $23.85)	60.00
Sainte-Lina ....(versé $29.70)	60.00
Saint-Paul ....(versé $300.00)	300.00
Saint-Vincent	60.00
Spirit-River ....(versé $30.00)	30.00
Tangente ....(versé $54.50)	50.00
Thérien ....(versé $15.00)	50.00
Trochu	25.00
Végreville ....(versé $52.00)	50.00
Villeneuve ....(versé $50.00)	50.00
Vimy	100.00

Un groupe de Canadiens français d'Edmonton-Nord ont versé la somme de $40.00.

Nous sommes assurés que les paroisses qui ont montré une belle générosité l'an dernier, continueront leur bon travail, et que les paroisses qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas fait de contribution, se montreront doublement généreuses cette année.

Comité des finances

Petite fable

Toto regardant sous l'armoire
Où dansait un mou flocon blanc.
Quand, soudain—réveil de mémoire!
Il interpella sa maman:
—C'est-il vrai, ma petite mère,
Ce que dit M. le curé,
Que l'homme nait de la poussière?
—C'est la très pure vérité.
—Mais, alors, c'est un petit frère
Qui sous la commode se fait.

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux

Roman canadien

Restons chez nous!

Damase Potvin

Reproduction gracieusement autorisée par les éditeurs Librairie Granger Frères, Limitée, Montréal

CHAPITRE XVIII

Laissons Paul un instant à son travail ingrat; quittons les villes, encore brûlantes à la fin de l'été, et allons jouir de nouveau de la vie canadienne dans les coins où elle s'écoule modeste, industrieuse et honnête.

L'automne, encore une fois est venu, précipitant les nuits et les faisant longues, lugubres et glaciales.

Pour l'heure, la beauté de la nature est dans la gamme harmonieuse des teintes effacées, le tout se confondant en vapeurs ardoisées et en ombres blondes, en ce quelque chose d'impalpable et de lavé, dernier reste de couleur, dernière flamme de vie qui s'effacera avec la première bise, le premier flocon de neige; nature condamnée et d'autant plus aimée qu'elle est à la merci du premier heurt de l'hiver. . . Les fleurs ne sont plus; à peine si quelques-unes, tardives, jettent encore un sourire dans les parterres dévastés; dans les potagers, la mort a passé et les plantes inclinent vers le sol les virgules de leur feuillage ambré. Des feuilles tombent lentement comme des larmes. Mais certains géants résistent encore dans la forêt et semblent frissonner avant de jeter leur monnaie d'or; pareils à ces mortels qui ne veulent pas se résigner à l'automne de la vie et prétendent garder au moins les apparences d'une éternelle jeunesse.

Ah! Paul, si, de ton taudis de New-York, il t'était donné d'entrevoir un coin de tes campagnes de la Baie des Ha! Ha! de contempler, par exemple, quelques-unes de ces frondaisons à côté des feuillages morts, tu serais bien tenté de te dire, à ce spectacle renouvelé des inégalités de ce monde, que, dans ce moment, tu as si souvent sous les yeux: "pourquoi cette injustice de l'opulence à côté de la misère de l'autre?" Mais là-bas, tu ne sentiras pas le souffle glacial qui arrivera bientôt de la montagne et nous rappellera, à nous, que pour les arbres comme pour les hommes, la mort donne la grande égalité finale.

L'hiver de l'homme est bien triste à côté de celui de la nature. Chez l'homme, c'est la fin de tout; mais dans la nature, on sait que sous les feuilles mortes reverdiront de nouveaux bourgeons; qu'avant de succomber le vieux chêne reverra bien des printemps; on sait que, là, la vie s'affirme à côté de la mort; dans les sillons, ensablées par la pluie, les feuilles tombent, légères, sur le duvet de l'herbe qui paraît fraiche encore, tandis qu'auprès de l'âtre, à la ferme, l'aïeule aux yeux éteints sourit au petit enfant qu'elle berce. Les larmes coulent et puis se sèchent.

L'angélus du matin vient de laisser s'envoler ses notes perlées à travers la campagne ajourée, là-bas, au village de Bagotville. L'air est froid, pur et vivifiant. Par intermittance, le soleil, tout pâle répand ses ardeurs impuissantes à travers les nuages qui sillonnent l'étendue; la rosée scintille encore à la surface du sol. Le vieux Jacques Pelletier, avec ses deux grands boeufs roux, quitte la ferme et traverse d'un pas lent, presque déjà fatigué, la longue route que jonchent des paillassons de feuilles mortes.

Cet automne, Jacques Pelletier est seul pour les labours; il a été seul, l'été dernier, pour les foins et la récolte. Ah! le travail a été dur, mais la récolte abondante, et aujourd'hui encore, dans le sillon qu'il creuse, il sème l'espérance pour l'année prochaine. . . quand l'hiver aura disparu.

Il a bien vieilli, le pauvre père, depuis que son fils est parti, son cher Paul dont on parle si souvent à la maison, à qui il pense sans cesse, au milieu de ses humbles travaux, quand il tourne la glèbe avec cette sorte de lenteur active, et fiait s'entr'ouvrir le sol qui sent frais et bon. Les deux grands boeufs roux, au bout du sillon, reviennent sur leurs pas. Vigoureux, ils marchent en tirant femer dans le joug; leur tête, résignée, s'incline. L'écume de leur mufle exhale une fumée qui s'évapore aux feux tièdes du jour; leurs bons grands yeux contemplent le sol. A les voir de loin, on dirait que leur corps ondule de façon charmante, en leurs mouvements réguliers et il semble que leur belle robe brune, marquée de taches blanches, s'harmonise aux tons du ciel et de la terre. . . Et le vieux fermier, tout en peinant, ne sent plus naitre en lui cette secrète allégresse d'autrefois, quand son fils travaillait à ses côtés.

Paul est parti depuis sept mois déjà. Les premières nouvelles n'ont pas été bonnes, non; et celles qui ont suivi n'ont guère valu mieux. Tous les jours, à présent, on attendait une lettre qui signalerait un changement, qui annoncerait son retour; car on espérait toujours, à la ferme, le retour de l'enfant prodigue. On lui avait même déjà offert de l'argent pour lui permettre de revenir; mais, nous l'avons vu, Paul était trop fier pour accepter; il espérait sans cesse en des jours meilleurs, qui ne tarderaient pas.

Jacques Pelletier, lui aussi, avait espoir en l'avenir de son fils.

Quand, chaque dimanche, après la messe, il se rendait au bureau de poste et qu'on lui remettait une lettre qu'il savait venir de son fils, son coeur de père battait d'espérance. A la maison, on allait chercher Jeanne, qui lisait la lettre de l'absent. Mais toujours rien de nouveau, dans ces chères lettres, tant attendues; chômage, inaction, ennui, travail sans rémunération; mais toujours, à la fin, un mot d'espérance en l'avenir et un autre de remords et de regret peut-être que le pauvre enfant voulait bien retenir mais qui lui échappait malgré lui. On le sentait bien à la ferme, ces lettres suintaient la douleur goutte à goutte; il y avait une larme dans chaque mot, et l'on en souffrait davantage. S'ils eussent pu au moins se persuader qu'un jour enfin ce cher enfant serait heureux; mais l'avenir rembrunissait le présent.

Les soirées d'hiver ont repris leurs cours à la campagne La fin d'automne, dans les montagnes du Saguenay, c'est bien déjà l'hiver, tant les nuits sont glaciales. Mais tant que n'est pas venu le premier flocon de neige, le décor est toujours agreste quand, le soir, les grandes ombres s'étendent, croissent et descendent des collines en longs sillons qui enveloppent la ferme. A l'intérieur, les brindilles flambent toujours dans le gros poêle et répandent dans le logis la lumière incertaine de leurs pétillantes ardeurs. Mais au logis de la famille de Paul, il plane de l'inquiétude dans toutes les âmes et, au fond des coeurs, il y a des sanglots .

Comme il est triste, hélas! le foyer qui se déserte. . . Le foyer, il n'y a que lui pourtant pour tenir réunis des éléments de la famille honnête et chrétienne. S'il s'éteint, tout est perdu ou en voie de se perdre. Dans le coeur de celui qui le quitte, rien ne saurait remplacer le foyer familial, la lampe de famille, les entretiens, les lectures, le soir, après la journée finie.

O aberration de celui qui le déserte sans raison, par caprice!

CHAPITRE XIX

Le foyer! c'est vers lui, lui seul, que s'envolent toutes les pensées de Paul durant ces longues journées où il est occupé à transporter sur son dos, des bateaux sur les quais et des quais dans les bateaux, de lourds ballots de marchandises. Paul savait maintenant assez l'anglais pour se dire souvent: "Be it never so humble, there's no place like home". Quelque modeste qu'il soit, rien ne vaut le foyer.

Ah! comme il l'aurait aimée la charrue, maintenant qu'il ne pouvait plus en tenir les mancherons: comme il l'aimait à présent son village de Bagotville avec ses coins d'Eden, la belle Baie des Ha! Ha! aux flots si bleus, irisés. Devant ces images de la patrie lointaine, le pays qui l'avait tant charmé dans ses rêves et qu'il habitait maintenant lui apparaissait tout à coup opprimant, mortel.

On n'aime jamais plus son pays que quand on s'en est éloigné et qu'on ne peut plus y revenir. C'est toujours l'éternel et irrésistible attrait du fruit défendu qu'il exerce sur nous; il n'est pas un homme, on le sait, dans tous les temps et dans tous les lieux, qui ne se soit montré sous ce rapport, digne fils de notre mère commune Eve.

Rien comme l'exil durement accepté pour nous faire remonter le flot de nos souvenirs de la famille. Paul, durant ses heures de travail, revoit, lui, jusqu'aux inoubliables années de l'enfance. Que c'était loin et quelle tristesse ensuite! Les parents tenaient, à la vérité, une bien large place, dans ses pensées. Leur cher souvenir était pour ses heures calmes et de travail le seul qui fût presque du bonheur.

Quelle place tiennent en ce monde les vieux parents et comme on s'aperçoit du vide qu'ils font quand ils ne sont plus là.

C'était à sa mère surtout qu'il pensait, et à ce souvenir son coeur se déchirait. Il avait plus que jamais l'impression de tout ce qu'il lui avait fait souffrir, les déceptions suprêmes qu'il lui avait causées à l'heure de son départ. Sa mère! mais elle pourrait mourir pendant qu'il ne serait pas là, son père, aussi. . . Jusqu'à ce moment, la possibilité de perdre ces deux êtres chéris pendant son absence ne s'était jamais présentée à son esprit, comme il arrive à ceux qui n'ont pas vu la mort frapper tout près d'eux. . . Et dans ce cercle des pures affections familiales veillant de loin sur lui, apparaissait la douce figure de Jeanne. . . L'aimait-elle comme autrefois, sa Jeanne? Oh! oui, il n'en doutait pas; elle l'aimait encore, bien fort! Quand donc la reverrait-il?

CLUNY

Le mauvais temps dure encore. Après la tempête de mercredi les chemins ne se sont pas ouverts avant samedi soir, ce qui a permis à un plus grand nombre de paroissiens d'assister à la messe du dimanche.

* * *

Quelques-uns de nos "curleurs" sont rendus au "Bonspiel" de Olds. Pete Reis, Fred Quong, Julien Nobert et Albert Maynard furent les heureux gagnants d'une belle couverture de laine. M. Julien Nobert a continué à Edmonton visiter ses parents.

Le temps plus favorable permet un peu plus d'activité, et nos "curleurs" vont commencer leur Bonspiel.

Les fêtes de la Baie Saint-Paul

Les fêtes qui doivent marquer le 250e anniversaire de fondation de la paroisse de la Baie-Saint-Paul se dérouleront du 11 au 14 juillet, selon ce qu'a annoncé récemment le comité d'organisation.

L'une des principales manifestations sera le dévoilement, dans l'après-midi du 14 juillet, d'un monument du souvenir qui sera érigé sur la place de l'église. Dédié aux pionniers, ce monument aura pour principaux personnages Mgr de Laval, premier évêque de Québec, qui érigea la paroisse; Noël Simard et Pierre Tremblay, les deux premiers pionniers; et l'abbé Pierre-Paul Gagnon, premier curé.

CHAUVIN

Lundi, le 16 février, nous avions l'immense plaisir de revoir parmi nous, notre visiteur d'écoles, le R.P. Adélard Berthold. Accompagné du curé, il fit la visite de notre école séparée dans l'après-midi. Il fut enchanté des bons résultats obtenus par nos élèves depuis sa dernière visite, les félicita pour leurs efforts constants dans le bon parler français en récréation. Il les encouragea par ses bons conseils et ses suggestions pratiques à redoubler d'efforts pour la conservation et le progrès constant du bon parler français. Il assista mardi matin à une courte réunion de l'Avant-Garde où il témoigna encore une fois de la bonne volonté de nos petits écoliers canadiens-français dans la conservation de leur langue et de leur foi. Nos sincères remerciements au Père Berthold.

* * *

Nous avons l'heureux plaisir de vous annoncer la visite de Mme Comeau, de Kamloops, chez ses vieux parents M. et Mme Joseph Poirier. Mme Comeau était accompagnée de son garçon, le Frère Alfred Comeau, o.m.i., qui prononça ses voeux perpétuels au collège Saint-Jean la semaine passée. Mme Comeau et son garçon repartiront ces jours-ci. Ils s'arrêteront quelques jours à Wainwright chez Mme Lapierre, soeur de Mme Comeau.

* * *

Les rangs écoliers ont été considérablement éclaircis depuis quelques semaines par l'épidémie de rougeole qui circule dans la région. Nous n'avons pas encore rencontré de cas graves heureusement, et nous espérons que les choses retourneront au normal d'ici quelques jours.

* * *

Il paraît que nos malades vont aussi de mieux en mieux. M. Albert Guay nous revenait de l'hôpital de Macklin la semaine passée où il a subi une opération assez sérieuse. On nous apprend aussi que notre marguillier, M. Alex Benoit, est sorti de l'hôpital général et sera de nouveau parmi nous dans quelques jours.

* * *

Nous profitons de l'occasion pour inviter nos paroissiens et amis à la partie de cartes qui aura lieu dans notre salle paroissiale à l'occasion du dimanche "Laetare", mars le 7, à 8h.30 précises.

BONNYVILLE

Une très jolie soirée, au bénéfice de notre hôpital et présidée conjointement par Mmes G. Ayotte et A. Marcotte, a eu le don de plaire beaucoup à un nombreux auditoire qui remplissait la salle paroissiale.

Au programme: Chanson bretonne et chanson de l'ancien temps par Mme J.-H. Lirette et Lucien Hétu; trois jolies scènes par M. J.-J. Baril et ses jeunes scouts qui augmentent sans cesse en nombre; scènes aussi gentilles par les guides catholiques sous la direction de Mme B. Ouimet, institutrice; puis un magnifique drame rendu par Mme J.-H. Lirette, Mlles Carmen Marcotte, Thérèse Ouimet, Rolande Ouimet, A. Gamache, Tétreault, M. Guy Marcotte. Le drame fut bien apprécié et applaudi.

M. Roger Beaupré, dans un monologue comique, sut aussi faire rire l'auditoire. Merci à ces bonnes dames, aux acteurs et à tous ceux qui ont encouragé ces bonnes oeuvres.

* * *

M. Alfred Muller a été élu par acclamation premier maire de la ville de Bonnyville. Quant aux échevins, nous les connaitrons par le résultat des élections aujourd'hui.

Miracles à l'étude

Cité du Vatican. — La Congrégation des Rites s'est réunie en présence du Saint-Père pour discuter sur les miracles opérés par la bienheureuse Jeanne de Lestonnac, fondatrice de l'Ordre des Filles de la Bienheureuse Vierge-Marie.

Association des Educateurs bilingues de l'Alberta

M. Maurice Lavalleé, président de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta, annonce plusieurs événements importants qui auront lieu au cours des prochains mois:

le 20 février 1948

Bien chers professeurs,

Le 14 février, malgré le froid et la poudrerie, nous avons tenu une réunion de notre exécutif. La Providence nous gratifia d'une faveur signalée: la présence de S. E. Mgr H. Routhier, o.m.i., évêque coadjuteur de Grouard.

Son Excellence nous exposa les grands problèmes de l'éducation catholique, à l'heure actuelle; elle nous fit connaître les dangers auxquels elle est exposée dans les écoles centralisés neutres et souligna la nécessité du "groupement national", le seul qui soit assez puissant pour résoudre ces problèmes. Nous remercions bien cordialement Son Excellence de ses précieux conseils et de l'intérêt profond qu'elle porte à notre A.E.B.A. Nous voulons bien l'assurer ici de la collaboration franche et entière de tous les professeurs canadiens-français de l'Alberta.

Voici quelques dates qui vous intéresseront:
19 mars: examen de catéchisme de Pâques.
4 juin: examen final de catéchisme.
10 mai: date probable du festival de la Bonne Chanson, à Edmonton.
10 et 11 juillet: Congrès de l'A.E.B.A.

Voici une décision qui concerne les grades 10 et 11: toutes les copies des différents sujets de l'examen français devront être retournées à Edmonton au Comité des Concours de français, tout comme on le fait dans les autres grades.

De l'intéressant congrès de Bonnyville, nous relevons la résolution suivante:

"Qu'il soit permis d'enseigner la religion à n'importe quelle heure du jour." Pour obtenir ce privilège, on croit que la demande doit être faite au ministre de l'Education par tous les instituteurs intéressés. Une grande quantité de requêtes, venant des différentes parties de la province, nous obtiendront peut-être cette liberté d'insérer la période de religion au moment le plus favorable de la journée scolaire, dès septembre prochain.

L'organisation de la semaine de Fierté nationale dans votre école est en marche. . . Je vous souhaite plein succès dans cette entreprise dont le but est de favoriser le développement de la fierté française chez nos jeunes.

Cordialement vôtre,

Maurice Lavallée, président

SPIRIT-RIVER

Le 17, à deux heures, nous avons eu la cérémonie des Anges pour Nellie Jeanne Kleiber, décédée à l'âge d'un peu plus d'une année. Office pieux, rehaussé par le chant de nos Religieuses et de personnes laïques. Plusieurs autos se rendirent à notre cimetière catholique où eurent lieu les dernières prières et où fut donné la dernière bénédiction.

* * *

Durant le carême, nous avons le chemin de la croix, tous les dimanches. après la grand'messe; tous y assistent avec grande dévotion. Le salut du T. S. Sacrement a lieu le soir, après le souper, à la chapelle du couvent.

* * *

M. Ambroise Chabot fait son carême sérieusement; pas de bridge durant ce temps de pénitence, sauf le dimanche. Aussi pouvait-on voir sa figure s'épanouir au sortir du salut du T. S. Sacrement, le 22 au soir; il avait même préparé sa table avant de partir. Ce fut une soirée de victoire pour le Père Chabot qui jouait avec M. Paul Hamel. L'oncle Phus dût se résigner à son sort avec son partenaire. Le Père Chabot a hâte au 29. . .

* * *

Que les parents de Béatrice Fortin soient sans inquiétude. Son second baptême sous le nom de "Bertha" ne valait rien, car le premier baptême était valide. Donc, tout est bien qui finit bien.

* * *

Nous avons eu passablement de vent, ces temps derniers, mais le soleil nous revint le 23 dans toute sa gloire. Il est le bienvenu.

* * *

On est toujours sans nouvelles de Jean Philibert; le courrier a-t-il cessé de fonctionner où il se trouve présentement? On a hâte de le lire et de pouvoir lui donnr des nouvelles fraîches.

* * *

Nous avons eu la précieuse visite du Père Paquin, o.m.i., le si digne curé de Rycroft. Son nouveau "Mercury" lui fait honneur; ce n'était pas sans besoin; son ancien Ford se faisait vieux.

Cercle Saint-Paul

La journée de l'A.C.F.A. rapporte $300.00

Contributions de cinq dollars

Mme H. Neveu, M. J.-W. Beaudry, Hôpital Ste-Thérèse, RR. PP. Oblats de M.-I., RR. Soeurs de l'Assomption, M. Ed. Mailloux.

Contribution de trois dollars

M. I. Fontaine.

Contributions de deux dollars

MM. R. Tessier, H. Dupré, R. Noël, L. Fontaine, El. Hurtubise, J. Belzil, X. Plouffe, W. Généreux, A. Doucet, D.-A. Gamache, A.-G. Tremblay, A.-T. Brosseau, J.-M. Drouin, L. Fortier, S. Pitre, W.-J. Lambert, J.-A. Lapierre, J.-P. Décosse, M. Chevrette.

Contributions de un dollar

MM. H. Charron, O. Côté, C. Thérien, J.-B. Ayotte, H. Van Brabant, Al. Fontaine, H. Noël, J.-B. Longchamps, M. Tessier, L. Duchesneau, L. Binette, L. Tessier, N. Blouin, A. Van Brabant, M. Chrétien, E. Poirier, P. Fontaine, R. Fontaine, J. Berlinguette, E. Lefebvre, H. Hurtubise, Oscar Côté, O. Belland, E. Belzil, A. Chamberland, A. Duhamel, L. Gagnon, J. Gamache, A. Généreux, Chas Lafrance, O. Lafrance, Ch. Leroux, Rod. Lafrance, H. Neveu, L. Plante, D. Létourneau, E. Basterash, J.-V. Lafrance, F. Robinson, L. Beauregard, L. Jubinville, G. Robinson, J. Beauregard, H. Plante, A. Lavoie, C. Charron, R. de Moissac, F.-E. Belliveau, R. Bruneau, H.-E. Brosseau, D. Carrier, Jos. Carrier, A. Dubrule, A. Désaulniers, Alex Drolet, A. Faucher, T. Frigon, W. Fagnan, G. Foisy, Léon Gamache, E. Gamache, J.-M. Gosselin, D.-O. Hurtubise, C.-O. Joly, R. Julien, I. Jubinville, J.-A. Joly, J.-H. Langlois, F.-A. Lambert, J. Lefebvre, E. Lafrance, J. Laramée, H. Lapointe, J.-A. Lamothe, Phil Lafrance, C. Lafrance, J.-A. Marcotte, M. Mailloux, R. Perron, O. Poirier, G. Plouffe, X. Préville, C. Payette, P. Richer, J.-A. Routhier, A.-J. Tremblay, Aimé Tremblay, J.-C. Therien, J.-L. Therien, J. Van Brabant, M. Turcotte, M. McMahon, Mme C. Montambeault, Mme J. L'Heureux; MM. J.-Z. Joly, E. Duchesneau, H. Duhamel, J. Blanchette, A. Brassard, T.-L. Girard; Mme Marthoz; MM. Y. Pomerleau, A. Bédard, Ch. Gauvreau, P. Germain, Y. Dupuis, J.-J. Théroux, E. Roy, A. Guité, E. Généreux, P. Jubinville, Ph. Joly, Sr., Th. Joly, Ed. St-Jean, T. Skitch, R. Landreville, J. Bouchard, L. Gamache, A. Lord J. de Moissac I. Charron, C. Boudreault, H. Généreux, J. O'Driscoll, J. Tremblay, H. Boisvert, M. Hoolahan, T. Théroux, P. Duteau, P. Blanchette, E. Boisjoli, A. Beauregard.

M. L. Létourneau: $0.75.

Contributions de 50 sous

G. Laramée, R. Berlinguette, R. Neveu, P. Chamberland, A. Chartier, M. Gabriau, A. Hurtubise, Mme C. Desmarais, P. Foisy, O. Hébert, A. Malo, Louis Plante, Alp. Routhier, T. Rondeau, Albert Joly, C. Paul.

Contributions de 25 sous

Mme Drouin, Mme P. Gouin, Jos. Leroux, C. Labrie, F. Hamel, P. Comeau.

Contributions anonymes: $4.00.

Contributions totales à la journée: $219.65.

Montant versé au trésorier général par le cercle Saint-Paul: $300.00.

Organisme nazi cladesti

Vienne. — La découverte d'une organisation nationale-socialiste clandestine à Salzbourg, dans la zone d'occupation américaine en Autriche, est confirmée officiellement.

Neuf anciens nazis, qui s'étaient regroupés sous le couvert d'un certain "Institut salzbourgeois de l'opinion publique", ont été arrêtés.

"Je me souviens"

Visages du Québec



Ce superbe orignal a ete surpris par le kodak en plein coeur du Parc National, près du Lac des Ecorces, au nord de la ville de Québec. Ce parc couvre une superficie de plus de 4,000 milles carrés, compte plus de 1500 lacs et une multitude de rivières. C'est un sanctuaire où la faune québecoise vit en toute quiétude. C'est aussi le rendez-vous de milliers de sportifs et de touristes.

FALHER

Funérailles de Roch de Tonnancourt

Nos Chevaliers de Colomb viennent de subir une première perte par la mort de l'un des leurs, le frère de Tonnancourt.

Lundi dernier, dès qu'on apprit la gravité de la maladie de notre frère, les frères Conrad Côté et P. Gibeau s'empressèrent auprès du malade et s'offrirent immédiatement à l'aller conduire à l'hôpital de McLennan; ce qui s'exécuta sur-le-champ. On eut soin de prévenir le médecin par téléphone afin d'éviter tout retard dans un cas que l'on jugeait très grave. Et en effet, malgré tous les soins requis, notre frère décédait la nuit suivante.

Dès que la nouvelle s'en répandit, quelques-uns des frères firent les démarches pour avertir la famille du défunt dans la province de Québec. L'on sait que le défunt, célibataire, laissait dans le deuil quelques frères et soeurs, tous de la vieille province. Dans l'intervalle, on notifia la Société de Frais Funéraires de Peace-River, avec laquelle on fit des arrangements tout à fait convenables en l'occurence. Un échange de télégrammes avec les members de la famille du défunt permit de procéder en tout selon les désirs de la famille.

On fixa la date des funérailles à lundi matin. La salle du sous-sol de l'église, aménagée avec un goût discret, devait servir de salon funéraire, et une salle attenante, local de la Société, permettait d'y préparer un léger goûter pour les volontaires qui veilleraient, cette dernière nuit, un des leurs.

Dimanche après-midi, selon le programme tracé, une longue file d'une quinzaine d'automobiles où avaient pris place des frères tant des places environnantes, comme Donnelly et Girouxville, que de Falher, alla à la rencontre de l'auto-corbillard au village de Donnelly, sur la route venant de Peace-River. Rarement avait-on vu un si long défilé dans une occasion semblable. Tous se rendirent à la salle mortuaire où une foule recueillie attendait. Bientôt, on put contempler dans son dernier sommeil, une figure qui nous était devenue si familière qu'on avait peine à croire à sa disparition. Le soir, une affluence de frères et d'amis montra en quel estime on tenait ce concitoyen au bon sourire.

Son Excellence Mgr Henri Routhier, membre-fondateur de notre Conseil, avait tenu à chanter lui-même le service funéraire; aussi, lundi matin, arrivait-il à Falher ainsi que notre frère, l'abbé Georges Martin, curé de Donnelly. Ce dernier fit la levée du corps, vers 10 heures, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie. Accompagnée des RR. PP. Camille Laroche comme diacre, Roger St-Jacques comme sous-diacre, et Léon Nadeau comme prêtre-assistant, Son Excellence Mgr Routhier entrait au choeur. Grâce à une chorale puissante, formée de membres du Conseil et dirigée par le frère Joseph Choquette, grâce aussi au nombre imposant de frères présents, la cérémonie revêtait un caractère particulier de charité chrétienne. Après avoir mentionné la leçon salutaire qu'est la mort de l'un des nôtres, Son Excellence mit en relief la beauté de la doctrine catholique du corps mystique qui nous assure une famille de frères véritables en dehors de la famille du sang. Selon son habitude, Son Excellence fit appel à toutes les bonnes voolntés pour une vie catholique intégrale, une vie vraiment sainte et apostolique, le seul remède efficace à notre monde si malade.

Enfin, précédé de la croix que portait le frère Patrice Demers, de nouveau le cortège funèbre se forma en route vers le cimetière. Douze porteurs entouraient le cercueil: les frères Donat Forgues, Urgel Limoges, Joseph Tremblay, Edouard Simon, Joseph Fillion, Roméo Desfossés, Arthur et Thomas Dentinger, Sylvio Villeneuve, Gérard Doucet, Paul Sicotte et Léo Loiselle. Au cimetière, où l'on se rendit en auto malgré la neige grâce à un chemin tracé tout exprès, le R.P. Léon Nadeau procéda aux dernières prières rituelles.

Un dernier merci va à la population de Falher et des paroisses voisines pour leur esprit de coopération et leur sympathie envers le cher disparu.

Tous garderont en mémoire ces pompes funéraires en l'honneur d'un frère chevalier, pompes que la seule union des coeurs a rendues possibles. A l'occasion, il convient, semble-t-il, de rappeler la prière du Grand Frère: "Ut sint unum" "Qu'ils soient tous un" afin de la réaliser toujours davantage, puisque c'est là le signe vrai de la charité surnaturelle, seul palliatif à vos maux.

Mme J. St-Martin décédée à Legal

L'une de nos excellentes familles de Legal vient d'être plongée dans le deuil par la mort de Mme Jos. St-Martin (née Marthe Françoise Calage), décédée le 23 février à l'âge de 66 ans. Elle était une des pionnières de la paroisse; elle s'y maria et y vécut 49 ans.

Outre son époux, la défunte laisse après elle quatre filles et 5 fils: Mmes Jules Baert, Albert Lachance et Marice Vaugeois, toutes de Legal; Mme Elphège Bédard, de Tangente; MM. Jean-Baptiste, Lucien, Louis, Léon et Benoit St-Martin de Legal; 2 soeurs et 1 frère: Mme Benoit Baert, de Vimy, Mme Marie Morrose, de St-Albert et M. Pierre Calage, d'Argentine. Elle compte aussi 28 petits-enfants.

Le service est chanté ce matin, à 10 heures, en l'église paroissiale de Legal, par M. le curé R. Bérubé. La maison Connelly-McKinley a la direction des funérailles.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

Nouveau protecteur

Cité du Vatican. — Le pape a nommé le cardinal Aloisi Marella, protecteur des conférences Saint-Vincent de Paul.

Journée d'A.C.F.A. à Jean-Côté

Contributions pour l'année financière 1947-1948.

M. Antonio Hétu: $10.00.

M. Adrien Bessette: $2.05; M. Henri Simard: $2.00; M. Charles Guénette: $2.00; M. Elipe Girard: $1.40; M. Roland Lavoie: $1.00; M. Henri Boucher: $1.00; Mlle Yvette Daoust: $1.00; M. Patrice Brunet: $1.00; M. Henri Guénette: $1.00; M. Napoléon Bruneau: $1.00; M. Alcide Bruneau: $1.00; Anonyme: $1.00; M. Léo Savard: $0.25.

Total: $25.70.

MORINVILLE

Plus de 300 personnes assistaient samedi à l'assemblée annuelle de la Municipalité No 91; tous les conseillers étaient présents, M. J. L. Mitchell présidait et M. Oscar Hettinger agissait comme secrétaire de l'assemblée. Après la présentation des rapports financiers que fit le secrétaire-trésorier permanent, M. Oscar Patry, on procéda à la nomination des conseillers régionaux dont le terme d'office expirait. Pour la division No 1, M. John Schafers, sortant de charge, fut réélu par acclamation. Pour la division No 3: M. Wm Arlow, d'Alcomdale ayant manifesté l'intention de se retirer, les noms de trois candidats furent mis en nomination; M. Duncan Petrie, RR 1 Legal, M. Alfred Massie d'Alcomdale, M. Nick Perrott, de Rivière-Qui-Barre. L'élection aura lieu le 20 mars.

* * *

Le même jour, un millier de personnes assistaient aux parties finales du tournoi de gouret commencé la veille entre les équipes d'Eastwood, Leduc, Legal, Morinville, Saint-Albert, Utilities. Bremner ne s'est pas présenté.

Aux quatre parties de vendredi, Vimy 10 contre St-Albert 2; Eastwood 10, Leduc 3; Utilities 14, Legal 5; Morinville 7, Utilities 1.

Aux semi-finales: Morinville 3, Eastwood 2; Utilities 7, Vimy 5.

A la grande partie finale, samedi soir, Morinville a remporté le premier prix contre l'équipe Utilities avec un score de 6 à 1.

MM. Patry et O'Connor agissaient comme arbitres. Deuxième prix, Utilities; le troisième fut partagé entre Vimy et Eastwood.

Morinville avait vraiment l'air d'une ville, avec toute la circulation qu'occasionna ces deux événements simultanés.

* * *

Mme E. M. Linden, de Minneapolis, Minn., en visite chez ses parents M. et Mme J.-H. Perras, depuis quelques semaines doit retourner ces jours-ci à son foyer américain. Mme Linden s'appelait autrefois Mlle Rogelle Perras. Elle était naturellement accompagnée de sa petite fille June qui aura bientôt 2 ans. Sa mère, Mme J.-H. Perras, retenue à l'hôpital depuis des semaines doit en sortir prochainement.

Prévisions et prophéties

Cette brochure par M. le chanoine G. Panneton, des Trois-Rivières, commente les apparitions de la Ste-Vierge, depuis le siècle dernier, ainsi que diverses prophéties et prévisions. L'auteur étudie les textes en regard des événements présents, en particulier du communisme. C'est une jolie brochure de 24 pages, en vente à la Librairie de l'Action catholique, 1, Boulevard Charest, Québec, et chez l'auteur aux Trois-Rivières, P.Q. Prix $0.20 l'unité, $2.00 la douzaine.

BILLET

Dans le désert

par Camille LESSARD

C'est le jour de l'an. Dans les sables brûlants du haut du jour et sous le soleil de plomb des immensités nues du sud-ouest américain, deux Indiens de la tribu des Navajos, ont arrêté leurs chétifs ponies. Les deux braves sont enveloppés de la traditionnelle couverte dont ils se séparent rarement. Les chevaux qui n'ont pas l'air ardents, ni bien nourris, n'hésitent pas à prendre quelques minutes de repos, leurs têtes rapprochées en signe d'accolade.

Les mains des Indiens sont sorties de leurs couvertes pour se tendre et se joindre dans le plus grand geste des nations dites civilisées. Ce que ces enfants du Désert se souhaitent? Probablement de la pluie pour leurs champs... du gibier sur leurs feux... des papooses dans leurs huttes... la miséricorde du Grand Manitou pour ceux qui partiront pour le pays des chasses éternelles durant 1948... Que sais-je? Sous le ciel pur du désert leurs voix résonnent en un étrange écho. Un écho d'orgueil brisé, de prouesses éteintes, de grandeurs abattues. C'est l'écho de la voix d'une race qui fut fière et grande, un jour, mais que notre prétendue civilisation a fauchée sans pitié. Une race qui achève de mourir de faim, de froid, de manque de soins, d'hôpitaux, d'écoles, etc... pendant que, pour faire les généreux, parce que ça parait bein, on va au secours des étrangers... qui le méritent sans doute... mais est-ce que la vraie charité ne commence pas chez soi... quand même cela ne donne pas autant de publicité?

Leurs souhaits formulés d'une voix sans vie, en ce premier de l'an, sous ce beau ciel de désert, les deux Indiens continueront leurs routes aux pas lents de leur monture... sans joie dans leur coeur, sans sourire sur leur figure cuivrée...

ST-EDOUARD

Samedi le 14 courant avait lieu l'assemblée annuelle du district scolaire Labrie. Charles Tessier sortait de charge. Deux nominations furent proposées: Roger Hamel et H. Plante, mais le premier l'emporta par un vote. Ernest Noël et Louis Boutin sont les deux autres commissaires.

* * *

Les nombreux amis de Zenon Joly se réjouissent avec lui pour le succès de son opération de la vue.

* * *

La semaine dernière Mme Roméo Labrie se rendait à Edmonton pour son examen médical régulier.

* * *

En cette récente tempête les chemins se fermèrent mais nous espérons voir la charrue de Saint-Paul avant longtemps. Quand aux chemins locaux C. Tessier et L. Boutin se sont grandement dévoués pour les tenir ouverts et souvent ont combattu les intempéries de la saison. Pendant l'hiver nos chemins ne furent pas longtemps fermés.

* * *

Dimanche soir nous aurons une soirée familiale au profit de l'église.

* * *

Mlle Desnoyers, surveillante de Labrie, passait la fin de semaine à Saint-Paul et ne reprenait la classe que mardi après s'être rendue à Morinville.

Prends l'étoffe d'après la lisière et la fille d'après la mère.

Caisse populaire de Saint-Albert

Rapport financier pour l'année 1947

Revenus		Dépenses	
Parts sociales	$14,942.21	Parts sociales	$ 6,483.05
Dépôts	74,917.24	Dépôts	65,111.87
Prêts remboursés	28,065.17	Prêts consentis	31,910.00
Intérêt perçu	1,554.19	Intérêt sur dépôts	3.25
Amendes	8.20	Dividendes (1946)	545.50
Entrées	8.00	Placement	522.82
Divers	33.88	Dépenses de bureau	25.82
Int. sur placement	35.68	Divers	194.94
		Education	39.85
		Assurance sur prêts	164.96
		Loyer, lumière, chauffage	75.00
		Honoraires	110.00
	$119,564.57		$105,187.06
En caisse, 31 déc. 1946	6,734.91	En caisse, 31 déc. 1947	21,112.42
	$126,299.48		$126,299.48

BILAN

Actif (ce que nous avons)		Passif (ce que nous devons)	
Prêts en cours	$28,506.88	Parts sociales	$35,316.29
Fonds de réserve	372.20	Dépôts	14,540.02
Caisse centrale	332.68	Education	72.75
Bons gouvernement	1,099.50	Fonds de réserve	620.36
En caisse	21,112.42	Profits à diviser	874.26
	$51,423.68		$51,423.68

Quelques statistiques

Prêts consentis depuis juin 1944: $91,427.20. Nombre de membres: 160. Déposants: 31. Emprunteurs: 33.

Saint-Albert est la première caisse en Alberta à offrir à ses membres le service de chèque. Ce service fut organisé en avril 1947 et nos membres peuvent avoir leur compte courant dans leur caisse et consolider ainsi toutes leurs transactions financières. Nos prêts et épargnes sont assurés et les membres peuvent placer leur assurance d'automobile par l'entremise de la Ligue des Caisses de l'Alberta.

BEAUMONT

Dimanche le 22 février nous avions le plaisir de voir à la grand'messe, nos nouveaux mariés, M. et Mme Auguste Théberge, de Picardville; pour l'occasion un diner de famille fut servi chez Mme Philomène Morin.

Parmi nos autres visiteurs mentionnons M. et Mme Donat Mailhot, d'Edmonton, chez M. Ernest L'Heureux. MM. Léo et Maurice Charest, également d'Edmonton, chez leurs parents, M. Aimée Charest.

* * *

M. et Mme Aimée Hinse ont eu la douleur de perdre leur bébé, garçon nouveau-né. Nos condoléances.

* * *

M. et Mme Gérard Magnan (née Lilianne Goudreau), sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, leur premier; nos félicitations.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne de la paroisse ont encore une fois remis la soirée familiale au dimanche le 29 courant, à cause de la mauvaise condition des chemins; la charrue déblayeuse de neige n'a pas encore eu le temps de passer dans tous les chemins.

* * *

Au moment où nous écrivons ces nouvelles nous apprenons la mort de Mme Joseph Saint-Martin, de Legal. Mme Saint-Martin est la tante des MM. Vallée et M. Rosaire Magnan; elle était la soeur de feu Mme Edmond Vallée d'ici.

Los Angeles

Un malade à qui le médecin refusait de la morphine, tua le médecin et se tua lui-même avec un revolver.

* * *

Les villes qui forment le grand Los Angeles se touchent. Les mêmes rues les traversent, portant la même série de numéros et le même nom. Il arrive chaque jour des lettres dont l'adresse est au bon numéro et à la bonne rue, mais l'expéditeur s'est trompé de ville. On les retourne donc, même si le facteur sait qu'il lui aurait suffi de faire un petit bout de route de plus, parfois un seul pâté de maisons, pour les remettre à leurs destinataires. Il les aurait ainsi obligés. Mais ce n'est pas dans les règlements. Le bureau de poste existe-t-il pour rendre service ou pour suivre des règlements?

* * *

Un magasin de meubles annonce la vente de "sièges d'amour", des "love-seats", pour trois personnes. Il n'est pas étonnant qu'il soit forcé de les vendre au rabais.

* * *

M. et Mme E. Tighe s'en vont à St-Louis rencontrer leur cinq filles. La famille ne s'est pas réunie depuis 1941. Les cinq filles sont religieuses chez les Soeurs de Loretto.

* * *

Une compagnie reçoit 10,000 demandes d'emploi. Les candidats sont en majorité des anciens G.I. On leur demande ce qu'ils ont fait durant la dernière année. Beaucoup répondent: rien. On en choisit 500 parmi ceux qui préfèrent travailler plutôt que de vivre aux dépens de la Nation.

Les accidents de la route en Californie ont fait 3,820 morts et 75,144 blessés en 1946. Dix mille de ces accidents étaient dûs à l'usage des boissons fortes.

La "Banque de sang" de Los Angeles envoie de temps en temps ses employés dans les environs. Elle peut se procurer ainsi 151 pintes de sang pour les 2,000 dont elle a besoin dans ses hôpitaux de vétérans chaque année.

* * *

Ca va bien de ce temps-ci. Il nait sept bébés à la minute aux Etats-Unis. L'an dernier, on en a compté 3,750,000 nouveaux. Un record. C'était le chiffre de la population du pays en 1790. Plusieurs s'en réjouissent. D'autres grognent. Ils disent qu'on ferait mieux de s'occuper des bébés qui existent déjà plutôt que d'en faire venir de nouveaux. Comme si les deux choses étaient incompatibles.

On peut ici voir chaque jour des films français, tantôt dans un cinéma, tantôt dans un autre.

* * *

Parmi des objets volés qu'on a retracés, se trouvait un très vieux violon. On l'a retrouvé sur un tas d'ordures. Imaginez la joie de son propriétaire. Le violon était un Amati valant $70,000. Sans doute que le voleur ne s'y connaissait guère en matière de violon. Peut-être aussi s'y connaissait-il très bien. Avec ces gens-là, on ne sait jamais.

* * *

"Si vous avez beaucoup de poils dans les oreilles, vous êtes un homme", dit un médecin.

* * *

Nouvelles

M. Armand Chenier et sa mère ont donné une soirée. M. et Mme Léo Levasseur, leurs visiteurs d'Edmonton, Mme Julienne Roy, M. et Mme Roméo Farrell et Bertha Chevigny étaient présents.

* * *

La famille L'Heureux a fait de grandes noces au club des dames à Inglewood. Les L'Heureux sont sept frères et une soeur ici.

* * *

Le sept février nous avons eu notre danse canadienne.

R. Thibaudeau

Bonne récolte de blé en France

Paris. — Le ministère de l'Agriculture de France prévoit une récolte de blé exceptionnellement bonne pour l'année 1948, en dépit d'une vague de froid qui a amené la température en-dessous de zéro durant les derniers jours. C'est ce que révèle un communiqué émis par le ministère. Tout semble indiquer que la semence de blé cessera d'être au premier rang des produits dont le besoin est pressant lorsque le plan d'aide à l'Europe commencera à fonctionner. L'estimé de la récolte de cette année est de 7,000,000 de tonnes; la récolte de 1946 ne fut que de 3,200,000 de tonnes.

LEGAL

M. Gédéon Demers mourait à l'hospice de Saint-Albert samedi à l'âge de 88 ans. Arrivé à Legal il y a 47 ans, il s'établissait sur une terre à trois milles du village. Il laisse trois filles Mme Jos. Demers chez qui il demeurait, Mme Albert Bilodeau autrefois de Vimy et maintenant de Legal, Mme Alphonse Bachand de Joussard.

Les funérailles avaient lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et amis. A la famille nos sincères condoléances.

* * *

Paul Dubé et Walter Van de Walle se rendaient avec un groupe de jeunes des villages environnants sous la direction de M. Fontaine à Camrose pour suivre une série de conférences sur les techniques nouvelles pour l'assortiment du grain de semence.

* * *

De passage à Legal dernièrement le R.P. Labonté de Saint-Albert. Il se spécialise dans l'époussetage". En visite M. l'abbé Merchant de Mearns.

* * *

A la dernière minute on apprenait le décès de Mme Joseph Saint-Martin.

Vins italiens importés en France

Paris. — Le gouvernement français vient de décider l'importation de vins italiens, afin de faire baisser les prix des vins français. Les vins importés seront mis en vente à des prix taxés et un sévère contrôle s'exercera pour éviter leur "naturalisation" en France. La première tranche de ces produits sera livrée par l'Italie dans la deuxième semaine de mars.

Deuxième concours de français tenu en Colombie cette année

Conditions du concours de 1948

Le Comité de la Fédération canadienne-française de la Colombie annonce le second concours de français pour les enfants de la Colombie. Cette année avec huit cercles organisés nous espérons voir une plus grande concurrence que l'année passée. Puisque le plus grand nombre des centres n'ont pas d'école ou de classes régulières, le concours provincial devra suivre les mêmes règles que pour le concours de 1947.

Suit un plan du concours:

Le Comité recommande l'organisation d'un concours dans tous les cercles locaux; puis les lauréats prendront part au concours provincial lors du congrès.

1.—Il y aura trois groupes de concurrents: a) de 6 à 8 ans; b) de 9 à 12 ans; c) de 13 à 16 ans.

2.—Le trésorier de la Fédération enverra au cercle local $5.00 comme prix pour chacun des groupes où il y aura **au moins cinq** concurrents.

3.—Envoyer les noms et âges des concurrents au Comité avant le 1er juin.

4.—Les cercles locaux nommeront leurs juges ou examinateurs, et règleront la forme de la compétition locale. Le plan ci-dessous offre des suggestions.

5.—Les compétitions auront lieu **au mois de juin.** Il est suggéré de présenter les prix à quelque cérémonie spéciale lors de la Saint-Jean-Baptiste.

6.—Les cercles locaux choisiront un lauréat dans chacun des groupes et ces trois représenteront leur cercle à une compétition spéciale qui aura lieu **au congrès prochain.** Le Comité central paiera les frais de voyage et de logement d'un seul des trois concurrents de chaque cercle qui viennent de loin.

7.—Adresser toute communication au sujet du concours à **Mme Joséphine Paradis Price, 873 Blundell Road, Lulu Island, Vancouver, C.-C.**

Programme suggéré pour les concours locaux

A.—**Groupe de 6 à 8 ans.** — 1. une chanson canadienne. 2. une récitation. 3. conversation de quelques minutes; sujets: la maison, la famille, les vêtements, les repas.

B.—**Groupe de 9 à 12 ans.** — 1. chanson. 2. récitation. 3. lecture préparée. 4. conversation; sujets: l'école, les rues, les animaux, le parc.

C.—**Groupe de 13 à 16 ans.** — 1. chanson. 2. récitation. 3. lecture préparée. 4. lecture non préparée. 5. conversation; sujets: le Canada, les pionniers, l'église, les héros.

Dans les cercles où il y a une école avec enseignement régulier de français, il est suggéré de faire un concours éliminatoire par grades, basé sur le programme d'étude ou sur le travail de l'année scolaire; puis sous les auspices du cercle local, un concours local suivant les groupes et programmes A, B et C ci-dessus. Les lauréats des trois groupes seraient ainsi choisis pour représenter le cercle au concours provincial.

Programme pour le concours provincial

Le concours provincial aura lieu au congrès prochain en septembre.

Les cercles locaux seront représentés par un seul concurrent dans chacun des groupes A, B et C ci-dessus qui aura pris part au concours local.

Le programme du concours provincial sera: 1. chanson canadienne. 2. récitation. 3. lecture non préparée (excepté dans le groupe A).

Le Comité central nommera les juges.

Ce communiqué est adressé au président des cercles locaux, qui est prié d'assumer la responsabilité de le faire parvenir à tous ceux ou celles qui se chargent de l'enseignement des enfants de leur cercle.

Annonces classifiées

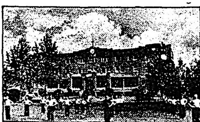
CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialite et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

TRAVAIL DE FERME DEMANDE
Jeune homme expérimenté désire du travail sur une ferme, préférablement pour prendre charge de ferme. S'adresser à boîte 55, La Survivance.

A VENDRE
Quart de section à Dapp, Alberta. 100 acres sous culture, bon puits artésien. Situé tout près du village, en face de l'église et de l'école. S'adresser à T. St-Arnaud, Vimy, Alberta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centes canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Collège Saint-Jean



Le dix-sept février avait lieu au collège Saint-Jean l'oblation perpétuelle du Frère convers Alfred Comeau, o.m.i. Le Frère naquit le dix-sept novembre 1917 à Chauvin. Mais il ne connut pas longtemps ce petit village. Ses parents, M. et Mme Léonard Comeau, déménageaient en 1924 à Rivière-qui-Barre. Là, le Frère fit ses études primaires. En 1934 il faisait son entrée au collège, connu alors sous le nom de juniorat. Paisible, mais rude bûcheur, le jeune étudiant se destinait au sacerdoce. Cependant, après quelques années de ce dur labeur, la santé se mit à défaillir, et notre beau jeune homme dut quitter le juniorat en 1938 pour rejoindre ses parents rendus depuis peu en Colombie canadienne.

Deux ans s'écoulèrent sans beaucoup d'amélioration. Alors, prenant sur lui-même, Alfred fit un grand sacrifice: il renonça au sacerdoce et décida de faire un frère convers. C'est pourquoi nous le voyons, en 1940, à Lebret, Saskatchewan, occupé avec la même inlasable ardeur, à faire son noviciat. En 1941, il prononça ses vœux temporaires, et l'obéissance le place immédiatement à Prince-Albert, surveillant des orphelins, sous l'autorité du Père Brueck, o.m.i. Après un stage plus ou moins long à Saint-Paul, au lac Sainte-Anne, le Frère revient à son Alma Mater pour y rester jusqu'à date. Six années de voeux temporaires étant écoulées, l'appel des supérieurs étant donné, le Frère, après une retraite de huit jours à St-Albert, se donna définitivement et entièrement à Dieu, à son service dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Parmi l'assistance, sans compter les nombreux cousins et cousines, l'on remarquait surtout la mère de l'élu. Fière de donner son fils à Dieu, elle remercia celui-ci d'avoir daigné choisir l'un de sa famille.

En plus des Pères de Saint-Albert, d'Hobbema et de Saint-Joachim, s'étaient fait un devoir de venir célébrer le nouvel oblat, les Frères Boisgontier, Guibert, Cornil, B. Vachon, Vachon, Grenier, Prévost et Dumas.

Pendant la messe célébrée par le Père Edmond Douziech, o.m.i., cousin de l'élu, la chorale du collège fit les frais du chant sous la direction de M. Guy Voisin, étudiant en philosophie. Le Père Georges Chevrier, avec sa voix grave et puissante, toucha nos âmes par le chant des versets du traditionnel cantique "Sacrifice d'amour". Après l'évangile, le célébrant donna le sermon de circonstance. Ayant fait une brève historique de la vocation du Fr. Comeau, il expliqua la portée et la signification d'une oblation perpétuelle.

A la communion, agenouillé devant le Saint-Sacrement tenu par le célébrant, le Frère convers lut sa formule consécratoire. Après une minute, tout était consommé. Le divin Maître descendait dans l'âme du privilégié et en prenait possession. La messe terminée, on conféra à l'oblat les signes extérieurs de sa consécration: la croix, le scapulaire et le livre des Constitutions et Règles des Oblats.

Le diner réunit au réfectoire tous les Pères et Frères visiteurs, les parents et amis du nouvel oblat.

Au cours de l'après-midi, une joute de hockey s'organise entre la Versification et la Syntaxe. Les versificateurs durent lutter longtemps et vigoureusement pour remporter la victoire. Peu s'en fallut qu'ils ne se fissent rosser.

Une heure de vues cinématographiques est venue répandre le calme dans les esprits. L'on nous fit voir des "Peintres de Québec", on nous montra l'"Ecole du Meuble de Montréal" et enfin le "Festival musical de Winnipeg". Au point de vue de renseignements on ne peut désirer mieux.

A cinq heures et demie, cérémonie spéciale. Le Frère Comeau entra à pas lents dans la chapelle, portant dans ses mains une éclatante couronne de fleurs. Il s'avança vers la balustrade, se dirigea vers l'autel de la sainte Vierge et y déposa son trophée. Les harmonies du cantique "Prends ma couronne, je te la donne", dont le Frère Comeau lui-même chanta les couplets, égaya les ondes de la chapelle. Suivit une bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, présidée par le Père supérieur qui, à l'occasion, fait la lecture d'un acte de consécration de tous les Oblats à la sainte Vierge.

* * *

Pour la soirée, chacune des classes voulut y présenter son morceau. La philosophie se chargea de l'adresse; la Méthode, d'un interview public avec le Frère Guibert d'Hobbema; la Rhétorique, d'une récitation intitulée "le Frère convers"; la Versification, d'une saynette, le $100.00; les Eléments Français, du récit d'un fait merveilleux chez le Frère Antoine; la Syntaxe, d'un drame intitulé "le dormeur"; la Belles-Lettres, de "La conversion du Fr. Leriche, o.m.i."; et les Eléments Latins, d'un chant joué "sur la route de Berthier". Mlle M. Turgeon eut la gentillesse de nous chanter, en duo avec son frère Bernard, un Ave Maris Stella, puis, en solo, deux autres de ses chants favoris.

Au cours de la séance, le Père supérieur prit sur lui d'interviewer le bon Frère Boisgontier, o.m.i., âgé de quatre-vingt-douze ans. Ce Frère est donc un pionnier authentique. Dans son style concis et lapidaire, il nous apprend qu'il mit trois mois à faire en charette à boeufs son premier voyage de Winnipeg à Edmonton; qu'il est resté cinquante ans à Saint-Albert et treize au lac Sainte-Anne. Voilà, certes, un exemple propre à susciter de l'admiration et, souhaitons-le, des imitateurs.

Ainsi se termina le plus beau jour d'une vie religieuse. Les Pères et les collégiens souhaitent au Frère Comeau de longues années de bonheur et de joie dans son dur travail de missionnaire.

Les femmes se trompent: elles prennent le plaisir de plaire pour le bonheur d'aimer. —Sainte-Beuve

TANGENTE

Vendredi, le 20 février, fut baptisée Marie, Amanda, Simonne, née le 4 février, onzième enfant de M. et Mme Joseph Gillon. Les parrain et marraine furent M. et Mme Emile-L. Poiron, de St-Fabre, Manitoba, représentés ici par Julien et Louise Gillon. Nos félicitations aux heureux parents.

* * *

Lundi le 23 février, la famille de M. et Mme Elphège Bédard recevait la nouvelle de la mort de Mme Joseph St-Martin, de Legal. Elle était la mère de Mme Elphège Bédard qui venait de passer quelques jours au chevet de la malade. Nous nous associons au deuil de toute la famille éprouvée.

* * *

Le terrain sur lequel est bâti le village de Tangente, étant la propriété de la compagnie du chemin de fer N.A.R., il est, par les présentes, demandé à tous ceux qui ont loué des lots du dit terrain de les acheter, sinon de résigner la propriété ou de déplacer les bâtisses. La majoration manifeste du prix de vente des lots détermina une assemblée publique de la paroisse à protester auprès de la compagnie afin de réduire ces prix. Au témoignage de plusieurs, le prix de vente des lots à Tangente est proportionnellement supérieur à celui des terrains des grandes villes. Il ne semble pas de bonne démocratie d'imposer à toute une population des fardeaux exorbitants.

* * *

La caisse populaire de Tangente a tenu dimanche soir son assemblée annuelle au cours d'une soirée paroissiale. Les officiers: M. Achille Dumont, président, et M. Maurice Boivin, secrétaire, tiennent à remercier tous les membres et les autres qui ont prêté leur coopération efficace. Un rapport de la soirée sera donné plus tard.

Conférence française à Edmonton

Dimanche le 15 février un diner intime fut offert à l'hôtel Corona en l'honneur de M. Armand Hoog, premier conférencier de la saison à l'Alliance française. Les personnes suivantes y assistaient:

A la table d'honneur, avec M. Armand Hoog, avait pris place le comité exécutif, le Dr D. M. Healy, président, Mlle P. Crévolin, secrétaire, M. R. Walker, Mlle G. Evans, Mlle J. MacLaggan, comtesse A. Delafeldt, ainsi que Mme D. M. Healy, Mlle Y. Parent, secrétaire de l'Alberta; M. C.- E.Gariépy, échevin. Les invités étaient: le Rév. Père V. Gaudet, o.m.i., le Rév. Père Claude Laboissière, o.f.m., Mme P. Jenvrin, Mme Y. Jenvrin, Mme G. Dame, Mme L. Foissier, Mme A. Crévolin, Mme R. Crévolin, Mlle M. Foissier, M. Fauchet, professeur de français à l'université, M. Maurice Lavallée, M. W. Glauser, M. Jacques Jenvrin, Mme Le Saulnier.

M. Hoog fit une courte allocution sur les problèmes de la France, sur sa reconstruction matérielle et son relèvement littéraire. Il nous fit part des désirs de la France d'exporter à l'étranger non seulement ses soieries et ses parfums, mais surtout ses productions de l'esprit, oeuvres par excellence que la France a toujours données abondamment au monde entier.

Le lendemain soir, 16 février, M. Hoog parla à tous les membres de l'Alliance française à l'amphithéâtre 142 de l'université. Sa superbe conférence intitulée "Les tendances religieuses, philosophiques et littéraires de la jeunesse française" fut très goûtée par une nombreuse assistance.

Immédiatement après la conférence, Mlle P. Crévolin, agent consulaire de France à Edmonton, offrit une petite réception chez elle pour M. A. Hoog et le comité exécutif de l'Alliance française.

Club La Salle

(Immaculée-Conception)

A une récente réunion tenue dans la salle paroissiale, les membres du club des jeunes avaient le plaisir d'entendre une causerie instructive et intéressante par M. André M. Déchène sur la modération dans l'usage de la boisson en particulier chez les jeunes. Il va sans dire qu'un bon nombre de sages conseils ont été transmis par l'orateur sur cette question angoissante qui attire une attention spéciale non seulement de nos directeurs religieux mais également de nos chefs laïcs.

Après la causerie, une courte représentation de magie fut donnée par M. Paul Coglan, un jeune étudiant, qui d'après la démonstration qu'il a présentée, fait preuve d'un talent véritable dans cette ligne de divertissement.

Il y eut aussi quelques numéros de chant et de musique et la soirée se termina, selon l'usage, par un goûter.

La retraite annuelle des jeunes de la paroisse commencera jeudi le 26 courant et se continuera jusqu'à dimanche matin alors que la clôture aura lieu par la communion générale à la messe de 9 heures. Un déjeuner sera servi dans la salle paroissiale à l'issue de la messe.

ST-JOACHIM

Le R.P. A. Boucher, provincial des Oblats de Marie-Immaculée, est parti pour un voyage d'affaires dans l'Est.

* * *

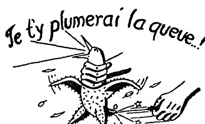
De passage au presbytère, le R. Père Pennec, ancien provincial des Oblats en France, qui, dimanche, nous a fait entendre un magnifique sermon sur la situation en Europe.

* * *

Dimanche prochain, à la messe de 11h. les membres du club "Alouette" auront leur communion générale. Elle sera suivie d'un dîner-causerie qui leur sera servi dans notre salle par les Dames de Sainte-Anne. La causerie leur sera donnée par M. l'avocat André Déchène et portera sur un sujet fort intéressant.

* * *

Nous venons d'apprendre avec peine la mort de M. P.-S. Gaudet, de New-Westminster, C.-C., père du Rév. Père V. Gaudet, o.m.i., supérieur du collège Saint-Jean d'Edmonton. Il est aussi le beau-frère de M. et Mme F. Morin d'Edmonton. Nos plus sincères condoléances.



Chronique du club "Alouette"

Sans doute qu'en ce moment nous nous trouvons plus ou moins remis de notre excursion en traineau, laquelle fut vraiment excitante. Nous remercions encore et toujours Mme Latour chez qui la soirée fut si agréablement continuée.

Dimanche dernier, l'équipe de gouret du collège Saint-Jean nous a battus 13 à 7, mais nous nous reprendrons.

Dimanche prochain, à la messe de 11 heures, nous aurons notre communion générale. Elle sera suivie d'un dîner-causerie servi dans notre salle par les Dames de Sainte-Anne. La causerie sera donnée par M. André Déchène.

Les nouveaux membres de l'exécutif sont: Président, Joseph Kéroack; trésorière, Yvonne Leclair. Joseph et Yvonne remplacent Jacques Barbeau et Léger Roy respectivement.

Lorraine Dame, sec.

New-Westminster

Notre soirée du 10 février fut un véritable succès vraiment au delà de nos espérances. La spacieuse et magnifique salle Légion retentissait de gaieté et d'entrain ce soir-là. La population canadienne-française de New-Westminster s'accroit sans cesse; nous découvrons de nouveaux venus tous les jours et je puis vous dire qu'ils sont bienvenus.

La veillée consistait en une partie de cartes (whist) suivie d'un succulent goûter offert par le cercle sous la surveillance de Mme M. Lse Conseiller, et d'une danse avec l'orchestre Schawb de Notre-Dame de Lourdes comme musiciens. M. P. Marcoux était maître de cérémonies. L'ouverture fut une marche majestueuse à laquelle tous les couples vieux comme jeunes et jeunes comme vieux prirent part avec beaucoup d'enthousiasme et d'agrément. Je puis vous affirmer que plusieurs d'entre eux n'avaient pas eu l'occasion depuis bien des années d'exécuter des pas de danse ou même de marcher au "tempo" de la musique. C'était de la joie et du vrai bonheur et bien encourageant pour le généreux dévouement de tous les organisateurs.

De nombreux visiteurs des cercles avoisinants nous ont honoré de leur présence. Merci à tous.

M. et Mme A. Cheramy, président de la Fédération canadienne-française de la Colombie canadienne étaient des nôtres.

Non seulement des visiteurs des cercles voisins mais des provinces voisines; nous avions le bonheur de faire connaissance avec Mme L. Doucet, de Saint-Paul, Alberta, MM. et Mmes Louis Boivin, D. Boivin et F. Boivin, de Allen, Sask.; M. et Mme Armand Gaucher de Coderre, Sask.; Mme Villeneuve, de Ste-Rose du Lac, Manitoba; M. et Mme Arthur Heppell, St-Pierre, Manitoba; M. R. L'Heureux, de St-Boniface, Manitoba; Mme Alida Hébert, Régina, Sask.; M. et Mme Hadley, Saskatoon, Mlle Raymonde Hamel de Montréal, Mme L. Delisle, de Sask., et peut-être encore bien d'autres dont les noms nous échappent à notre grand regret.

Une boite assortie d'épiceries fut gagnée au tirage par M. W. Michaud, de Vancouver. A Mlle Raymonde Hamel, de Montréal, fut offert un corsage d'oeillets comme étant la personne en visite du point le plus éloigné de New-Westminster.

A M. L'Heureux de St-Boniface fut adjugé la boîte de chocolat donnée au cercle par Mme Brissette. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle B. Gagnon, de Maillardville.

Notre prochaine soirée aura lieu le 9 mars prochain au "Legion Garden" à 8h. p.m. Notre programme sera varié, intéressant et amusant. N'y manquez pas; venez en grand nombre et de partout. Notre salle est spacieuse et notre accueil chaleureux.

Une autre délégation apostolique aux Indes

Cité du Vatican. — La séparation de l'Inde en deux Etats indépendants amènera très vraisemblablement le Vatican à constituer une deuxième délégation apostolique à côté de celle établie dans ce pays depuis 1883 et dont le siège fut récemment transféré de Bangalore à Nouvelle-Delhi.

BREYNAT

Nos félicitations à M. et Mme Doris Daoust (Louise Duperron) qui nous annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Roger.

* * *

Samedi dernier, un événement rare ici nous apportait du nouveau. Un encan se faisait chez M. Kostik Zayanc. Malheureusement une température froide a diminué l'enthousiasme. Et c'est encore une terre à vendre. Nous attendons toujours de bonnes familles canadiennes-françaises pour venir jouir des avantages incomparables de Breynat. La grosse tempête de neige qui a couvert les prairies n'a pas passé ici. En fait, je crois que nous avons eu notre quota de neige. Les défricheurs ont ouvert notre route de nouveau et déjà la circulation se fait en auto.

Quelques-uns de nos hommes de chantiers commencent à revenir chez eux, avec quelques cents dollars dans leur poche. On rapporte aussi que la chasse au chevreuil et à l'orignal ainsi qu'aux animaux à fourrure a été bonne au cours de l'hiver.

Les caisses populaires établiront une assurance-vie pour leurs sociétaires

Québec. — Le bill 176 qui constitue en corporation l'Assurance-vie Desjardins, a été adopté par l'Assemblée législative.

L'Assurance-vie Desjardins sera une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie dans le but de promouvoir et de sauvegarder les intérêts généraux des coopérateurs et des sociétaires des Caisses populaires. Formée par les présidents, gérants ou administrateurs des diverses Unions régionales des Caisses populaire de la province, la nouvelle corporation d'Assurance-vie vendra des polices d'assurance-vie par l'intermédiaire des Caisses populaires.

Le premier ministre a fait l'éloge des caisses populaires et déclaré que le nouveau champ d'action qui s'offre maintenant à elles par la présente loi, leur permettra de rendre des services signalés à la famille en répandant l'idée de la sécurité, de se protéger elle-même. La sécurité sociale, a dit le premier ministre ne doit pas seulement être basée sur le paternalisme d'Etat, mais sur l'effort personnel. Les caisses populaires, a-t-il ajouté, pourront ainsi faire plus pour leurs membres, car l'assurance qu'elles vendront pourra servir de garantie aux prêts consentis.

Devant le comité des bills publics l'Association des agents d'assurance s'est objectée à la clause 14 du bill, qui permet à toute caisse populaire Desjardins de représenter la compagnie l'Assurance-Vie Desjardins et de vendre de l'assurance-vie au comptoir, M. John Gillie Rennie député (U.N.) de Huntingdon, s'est aussi fait le porte-parole des agents d'assurance-vie pour combattre cette clause du bill.

En résumé les agents d'assurance s'objectent à ce que les caisses populaires vendent de l'assurance au comptoir, parce que cela causerait un préjudice à leur profession, qu'ils ont toujours cherché à élever et à perfectionner en exigeant des études et l'obtention d'un certificat de compétence de ceux qui veulent en faire partie.

"La vente au comptoir est une bonne affaire", a souligné M. Duplessis, parce qu'il faut encourager les caisses populaires qui travaillent à développer l'idée de l'épargne populaire et de la contribution personnelle.

Me Fauteux, qui représentait les agents d'assurance, prétendit que les gérants des caisses populaires ne devraient pas vendre de l'assurance pas plus que les gérants de banque à qui la chose est défendue par la loi. A cela M. Duplessis a répondu en faisant remarquer que les caisses populaires ne sont pas des banques. Leur but est de canaliser l'épargne populaire et non de faire des profits.

Me Fauteux fit remarquer qu'il ne s'opposait pas au principe du bill, mais seulement à la disposition qui permet aux caisses populaires de faire concurrence aux agents d'assurance. A son avis l'assurance devrait être vendue par des tiers et non par les employés des caisses, parce que ces derniers n'ont pas le temps ni même la compétence de le faire.

—"Je représente ici 1300 agents d'assurance", a dit Me Fauteux.

A une question de M. Duplessis, M. Laurent Létourneau, des Trois-Rivières, a répondu que les caisses populaires groupaient 500,000 membres.

"On semble", dit l'hon. Onésime Gagnon, "redouter l'incompétence du gérant de la caisse populaire, en matière d'assurance. Je dirai que le gérant de la caisse populaire, à la campagne principalement, est ordinairement un notaire et à ce titre il en connait autant et peut-être plus que les agents en fait d'assurance."

Il arrive souvent que les gens s'improvisent agents d'assurance du jour au lendemain. Pourquoi nier au gérant de la caisse populaire la faculté de s'adapter et de devenir lui aussi compétent dans ce domaine? On s'alarme de la concurrence que feront les caisses populaires. Le champ d'action en matière d'assurance est illimité dans la province et le nombre des porteurs d'assurance est loin d'être suffisant." M. Gagnon dit le système que l'on veut inaugurer au sein des caisses populaires est déjà en vigueur dans les banques d'épargne dans plusieurs Etats américains. La province de Québec sera la première du pays à innover dans ce domaine. C'est un honneur.

"Le fonds de l'histoire", dit enfin M. Duplessis, "c'est que les taux chargés par les caisses populaires en matière d'assurance seront tellement bas qu'ils contribueront à faire diminuer les taux des autres compagnies. Le résultat heureux c'est qu'un plus grand nombre de personnes s'assureront."



Voici l'aspect que présente une des nombreuses écoles improvisées des pays d'Europe dévastés par la goerre. A la place des coquettes écoles d'autrefois, on ne trouve plus que des ruines où en guise de mobilier scolaire sont utilisés des pierres empilées. Dans de telles conditions il est bien difficile pour le maître de faire réaliser de rapides progrès à ses élèves.

La vie rurale aux Etats-Unis

Lors de sa récente visite à Montréal, Mgr Luigi G. Ligutti, le secrétaire général de la National Catholic Rural Life Conference of America, a annoncé pour très bientôt la fondation aux Etats-Unis d'un mouvement d'action catholique analogue à celui qui oère chez nous depuis maintenant une dizaine d'années, la Jeunesse agricole catholique. Il n'a pas caché que les réalisations québecoises en ce domaine avaient fortement impressionné l'épiscopat américain, avec le résultat que le nouvel organisme s'inspirera dans une large mesure des moyens d'actions adoptés et mis à l'épreuve par nos jeunes ruraux. Ce n'est donc pas sans une certaine fierté, bien compréhensible du reste, que les jacistes verront se propager chez nos puissants voisins du Sud l'idéal qu'ils s'efforcent d'inculquer à notre relève de la campagne.

Pour saisir la pleine portée de ce geste qu'on aurait certes dû poser depuis longtemps, il faut savoir que la population catholique des Etats-Unis fait de plus en plus face à de très graves périls, dont le moindre n'est pas celui de son extinction graduelle. En effet, sept pour cent seulement des catholiques américains vivent sur la terre, alors que cinq des plus grandes villes en comptent soixante-six pour cent. Cela faisait dire à Mgr Ligutti, en guise d'exemple, qu'advenant une guerre atomique dont les cibles seraient vraisemblablement ces immenses agglomérations urbaines, les deux-tiers de la catholicité américaine seraient du coup anéantis.

Des statistiques démographiques récentes révèlent que la famille catholique américaine qui habite la ville est en décadence, puisqu'elle a en moyenne moins de deux enfants. Comme dans tous les pays où se manifeste ce phénomène, la cause en est imputable à son insécurité ambiante. Il se pose donc de ce fait à l'élément catholique des Etats-Unis une multitude de problèmes dont le plus aigu est le recrutement de son clergé. A date, on a puisé abondamment chez la classe rurale, mais l'on se rend compte que cette situation ne peut pas non plus durer, car les familles agricoles sont là-bas, tout comme ici même, minées par un exode inquiétant.

Un réveil s'impose donc. Et comme il n'existe pas chez nos voisins d'association professionnelle confessionnelle dans le domaine rural il s'agit d'en jeter les bases en commençant par rechristianiser la jeunesse et l'inviter à la fois à rester dans son milieu. On espère parvenir ainsi à fortifier la famille et la paroisse rurales, les deux piliers de toute ciivlisation durable. Il faut souhaiter que cette noble tentative connaisse tout le succès qu'on en attend.

Marc-R. Meunier

Les devoirs qui incombent à tous les directeurs de coopératives

Les coopératives sont administrées par un bureau de direction élu chaque année et formé de membres auxquels l'assemblée générale délègue ses pouvoirs. Aucun directeur ne devrait assumer la responsabilité d'administrer la coopérative avant d'y avoir bien réfléchi et avant d'être intimement convaincu qu'il devra donner toute son attention aux devoirs inhérents à sa charge. Nombre de coopératives se sont vues affublées de directeurs qui n'avaient pas tous accepté leur charge avec la même générosité dans leurs motifs. Certains avaient en vue parfois la politique, les affaires, les avantages sociaux — trop souvent un intérêt personnel.

Pour qu'une coopérative marche toujours dans la voie du succès, elle doit établir quelques procédures bien définies en ce qui regarde le bureau de direction. Les meilleurs auteurs en coopération, dont la pensée est certainement bien traduite par l'American Institute of Cooperation, nous disent que les directeurs ne devraient jamais recevoir de rémunération, sauf pour ce qui est des réels déboursés d'argent occasionnés par leur présence aux assemblées ou par leur absence de la ferme où ils doivent engager et payer quelqu'un durant cette absence.

Dans les endroits où certains directeurs doivent participer à la gérance ou d'autres tâches spéciales, il serait sage de soumettre le cas à l'assemblée générale des membres, afin d'obtenir au préalable l'assentiment de tous.

Il y a plusieurs méthodes permettant de bien délimiter les services et la rémunération occasionnelle des directeurs, mais dans tout cela la plus sûre règle à suivre est celle-ci: ne jamais rien décider dans ce sens qui soit en dehors de la connaissance des membres. Le membre doit toujours être au courant des sommes d'argent données ou votées aux directeurs. Bien plus, afin d'éviter certains abus que les responsables connaissent, un membre en devrait jamais accepter la charge de directeur sans accepter au préalable d'avoir sa page spéciale au grand livre, laquelle page serait ouverte à tout le monde pour examen et vérification.

La très grande majorité des directeurs sont fondamentalement honnêtes, mais la rumeur ou les cancans ne respectent rien ni personne. La meilleure méthode pour tuer un canard qui concerne un directeur en ce domaine est bien de laisser au membre l'occasion de vérifier lui-même, n'importe quand durant les heures de bureau, la feuille personnelle présentant les transactions entre ce directeur et sa coopérative.

Les directeurs devraient tenir régulièrement leurs assemblées et considérer les affaires de leur coopérative avec plus d'attention si possible qu'ils ne le font pour leurs propres affaires.

Des injections régulières de sang nouveau dans un bureau de direction ont leur bon côté. D'autre part, nombre de coopératives n'ont aucun système de rotation dans le changement des directeurs. La valeur d'un directeur, bien entendu, augmente avec l'expérience et, en fin de compte, les meilleurs juges dans le choix d'un directeur sont les membres eux-mêmes.

Règle générale, toute personne apparentée de quelque façon que ce soit à un directeur ne devrait pas faire partie du personnel d'une coopérative. Si le contraire doit arriver par exception, un tel engagement devrait être fait avec la connaissance complète et le plein consentement des membres lors d'une assemblée régulière. Même si le directeur intéressé croit fermement que seul son garçon peut remplir la fonction de façon satisfaisante, il devra se retirer du débat et laisser aux autres la responsabilité de juger.

Les membres de l'exécutif, les directeurs, le personnel ne doivent, pour aucune considération, être intéressés financièrement dans des organisations en mesure de donner des services ou de distribuer des produits au même groupe formé par les membres de la coopérative. Partout où on retrouve cette anomalie, circule un courant de malaise, peu importe le degré d'honnêteté avec laquelle l'entreprise est administrée.

Les directeurs, pour leur part, doivent toujours montrer un enthousiasme convaincant — c'est ce qui maintient l'organisation en vie. Ils doivent avoir foi en la coopération. Ils doivent voir en la coopération l'application des merveilleux principes de justice et de charité. Ils doivent prêcher par l'exemple et la parole, car les principes coopératifs sont vrais et sûrs. Ils doivent continuellement travailler à convaincre tous leurs voisins qu'il est de l'intérêt de tous de se joindre à la coopérative et d'y rester attachés parce que de l'adhésion de tous sortiront des bénéfices réciproques et mutuels.

M. HARDY, agronome.
(Coop. Policy and Management)

Pensons à nos . . .

(suite de la page 2)

professionnels, avocats, médecins, dentistes auxquels nos paroisses de là-bas feraient un accueil si bienveillant. La présence de médecins surtout confèrerait à bon nombre de nos régions éloignées un facteur de stabilité et de progrès insoupçonné. Jusqu'à présent ce sont, pour la très grande majorité, des hommes de profession de nationalités étrangères à la nôtre qui veillent sur les affaires et la santé de nos gens et qui, soit dit sans ambages, s'accumulent de petites fortunes. Aussi est-il à souhaiter que se dessinent ces années-ci chez nos jeunes professionnels et nos étudiants des vocations "missionnaires", le désir d'apporter à nos braves cultivateurs de l'Ouest le réconfort de leur présence.

Alors que recommencent sur une échelle qui va s'élargissant des mouvements d'immigration dirigés presque entièrement vers nos vastes plaines, il est temps que l'on se réveille ici à la nécessité de s'emparer du sol partout où il est possible d'établir des paroisses françaises. Car non seulement créera-t-on ainsi de nouveaux foyers pour notre jeunesse agricole québecoise désireuse de s'établir, mais on consolidera pour l'avenir le fait français d'un bout à l'autre de notre beau pays.

Marc-R. MEUNIER

Cours universitaire d'été

Depuis une dizaine d'années, les universités de Québec organisent divers cours d'été ouverts principalement aux professeurs et étudiants étrangers. Les étudiants intéressé à suivre l'un ou l'autre des cours, sont priés de communiquer directement avec le "Directeur des Cours d'été" de l'université de leur choix.

Université Laval, Québec — 28 juin au 6 août — langues et philosophie.

Université de Montréal, Montréal — 28 juin au 10 août — langues et culture françaises — tous les cours donnés en français.

Université McGill, Montréal — 29 juin au 11 août — langues françaises et autres, civilisation (usage obligatoire du français durant les séances).

Université McGill, Montréal — 4 juillet au 14 août — cours de géographie.

University of Western Ontario — 1er juillet au 18 août — cours de français pour étudiants de langue anglaise, à Trois-Pistoles, Qué.

A côté de l'église et de l'école, il doit y avoir une Caisse populaire. C'est une oeuvre de rédemption sociale.

Le cardinal Villeneuve

La plus grande ville canadienne

Montréal. — La population du Montréal métropolitain qui groupe quinze municipalités dont la ville même, est de 1,320,726 âmes. C'est ce qu'indique un rapport émis par M. E. Brisebois, secrétaire-trésorier.

La population de Montréal même est de 1,096,060.

Rapport de la caisse populaire de St-Paul

Du 31 décembre 1946 au 31 décembre 1947

RECETTES		DEBOURSES	
Parts	$ 26,527.14	Parts	$ 22,636.70
Dépôts	31,514.88	Dépôts	34,518.50
Prêts	62,502.89	Prêts	72,403.96
Intérêts reçus sur prêts	4,412.44	Dividendes et intérêts remis	1,237.26
Itnérêts reçus sur Bons	689.55	Dépôts (Ligue des C.P.)	168.75
Intérêts reçus (réserve)	25.50	Emprunt et intérêts	20,140.15
Bons de la Victoire	10.000.00	Propriété	3,846.56
Dépôt (Ligue des C.P.)	15,337.50	Dépenses de bureau	524.75
Emprunt et intérêts	10,000.00	Salaires et commission	960.00
Propriété	1,234.80	Caisse scolaire	35.13
Caisse scolaire	35.13	Divers	188.00
Divers	333.35		
	$162,613.18		$157,044.36
En caisse	4,508.18	En caisse	10,077.00
TOTAL	$167,121.36	TOTAL	$167,121.36

Chiffre d'affaires pour l'année 1947	$320,000.00
Chiffre d'affaires depuis la fondation — 1939	$1,000,000.00
En 1947 l'on a approuvé 130 prêts au total de	$72,403.96
Depuis la fondation — 1939 l'on a approuvé 894 prêts, au total de	$268,154.48
Le surplus des profits pour l'année 1947 se chiffre à	$2,672.43
3% dividendes en 1947	$1,298.92
10% rabais d'intérêts payés en 1947	$441.24
Fonds de réserve	$2,229.92
104 prêts courant au total de	$66,591.93
Capital	$80,395.42

Membres actifs: 476

Edmond Duchesneau, président — Thomas Frigon, gérant

Rapport du Çomité de crédit

Prêts agricoles (24)	$15,001.00
Prêts pour taxes (3)	1,050.00
Pour payer comptes (25)	4,213.00
Pour améliorations (36)	25,340.00
Grains de semences, battages, etc. (20)	4,075.00
Achats de terres (7)	5,572.00
Prêts pour voyages (1)	75.00
Autos et camions (8)	9,225.00
Renouvellement	8,000.00
Total des prêts (124)	72,551.00
Prêts retirés (23)	$12,552.00
Prêts refusés (13)	15,645.00

Officiers durant l'année 1947

Directeurs.—Edmond Duchesneau, président (réélu et prés.); J.-E. Roy, vice-président; Thomas Frigon, secrétaire-trésorier; Jos. Blanchette, Hel. Généreux, Albert Doucet, Adrien Gosselin.

Comité de crédit.—Camille Charron, président; Edmond Desmarais, Ant. Joly (réélu).

Comité de surveillance.—Jules Van Brabant, président; Georges Joly (réélu), Arthur Pigeon.

L'assemblée annuelle

Malgré une température assez rigoureuse, environ 200 personnes assistaient à notre assemblée annuelle, montrant par là l'intérêt qu'elles portent aux affaires de la caisse et donnant un grand encouragement aux officiers.

M. le président Duchesneau ouvrit l'assemblée et le R.P. curé récita la prière. Puis le président souhaita la bienvenue à l'assistance, ayant un mot spécial pour nos distingués visiteurs: le R.P. Michaud, o.m.i., curé, et M. Chs Gould, assistant-surintendant du département des Caisses populaires, venu spécialement d'Edmonton, pour assister à notre assemblée. Présentant le rapport du Conseil d'administration, M. le président félicita les officiers de leur assiduité aux 20 assemblées de l'année. Il félicite le trésorier de son dévouement, et les officiers sortant qui ont fait du bon travail.

M. Thomas Frigon, secrétaire-trésorier, donna les chiffres du rapport financier.

M. Camille Charron, président du comité de crédit, présenta le rapport de son comité.

M. Jules Van Brabant, président du comité de surveillance, lut le rapport de ce comité.

Les élections se firent par acclamation, les officiers sortant étant réélus pour un autre terme.

Invité à parler, M. Gould, compare les chiffres de notre premier rapport avec les chiffres actuels, notant les progrès faits depuis, et l'aide que chacun des membres en a retiré.

Le R.P. Michaud, o.m.i., curé, félicite les officiers et les membres du magnifique travail fait dans la paroisse, et incite les membres à augmenter leur capital à la caisse.

Comme appréciation, et grâce aux bons services du R.P. Leduc, o.m.i., une représentation du film "Sister Kenny" fut donnée gratuitement aux assistants.

Un dividende de 3 pour cent sur les parts et un rabais d'intérêts payés en 1947 de 10 pour cent a été adopté.

Bientôt nous nous proposons de commencer le système de chèques.

Ed. Duchesneau, prés.
Thos Frigon, gérant

Le rétablissement agricole

Le rapport du Congrès de Boucherville

Voilà déjà plus d'un an que se sont tenues à la Villa La Broquerie de Boucherville les premières assises de caractère vraiment national ayant pour but de définir une politique d'établissement rural qui sût combler les besoins sans cesse croissants de notre groupe ethnique. L'on se souviendra que participèrent à ces importantes délibérations des représentants de tous les diocèses français de notre vaste pays, de même que d'un grand nombre d'associations qui de plus en plus considèrent la colonisation agricole comme un facteur indispensable à notre survie.

On eut bien l'intention, une fois closes ces assises, d'en publier le compte-rendu. Par la suite, d'autres besognes de caractère urgent vinrent solliciter les attentions des organisateurs du premier congrès, au point de les empêcher de donner suite aux désidérata des congressistes de Boucherville.

En raison de la nécessité pressante de faire connaitre à tous l'urgence de déclencher un mouvement de colonisation intensif par tout le pays, la direction de l'Aide à la Colonisation, sous les auspices de laquelle s'est tenu le congrès, a procédé à l'impression de ces travaux et des discussions qu'ils suscitèrent. Le tout est actuellement sous presse et les premiers volumes sortiront vraisemblablement au début du mois de février.

L'on ne saurait manquer de se procurer ce document qui contient, entre autres choses, des explications pertinentes touchant l'organisme auquel les congressistes confièrent le soin de réaliser dans la pratique les plans tracés au cours du congrès. Rarement aura-t-on pu prendre une vue d'ensemble aussi vaste des problèmes d'ordre sociologique et économique qui découlent de l'abandon généralisé du sol, et des mesures qu'on entend adopter pour l'endiguer. Le rapport révélera aussi certains aspects intéressants de la vie agricole de nos minorités françaises dans la plupart des provinces hors du Québec, et il démontrera dans toute son acuité le problème angoissant auquel doit faire face notre jeunesse agricole ici même. C'est la somme à la fois de nos forces et de nos déficiences, inventaire indispensable aux sociologues et aux hommes d'action. Puisse-t-il connaitre une très large diffusion!

Marc-R. Meunier

La Survivance des Jeunes

Notre-Dame des Ecoles

Origine de cette dévotion

En 1894, pendant que des lois sectaires se préparaient en France pour ruiner l'éducation chrétienne, un modeste curé de La Roche, dans le département de l'Yonne, M. l'abbé Guyot, lançait l'oeuvre de Notre-Dame des Ecoles. Le but qu'il se proposait était d'obtenir la protection de la Ste-Vierge pour les écoles, afin de préparer de futures générations fortes et croyantes; il voulait en même temps travailler au salut du monde, en organisant une croisade de prières chez les enfants.

La pieuse association reçut la bénédiction de S. S. Léon XIII et, le 24 août 1897, elle était enrichie de faveurs spirituelles. Cependant, l'oeuvre fut bientôt en butte à la persécution athée et dût fermer ses portes. Le curé mourut de chagrin.

En Canada

Heureusement, dès 1895, la dévotion à Notre-Dame des Ecoles avait traversé l'océan et avait été accueillie par les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Vers la même époque, en 1899, se fondait l'Ecole Normale de Montréal. La religieuse qui dirigeait alors l'enseignement de cette maison plaça l'oeuvre naissante sous le patronage de Notre-Dame des Ecoles. Le Canada catholique prenait donc sur lui de faire revivre, avec l'approbation des plus hautes autorités, l'oeuvre de l'abbé Guyot.

Progrès

En 1906, Sa Sainteté Pie X accorda une bénédiction spéciale, signée de sa main, pour l'image qui commençait à se répandre. Le 12 juillet 1911, dans une audience à Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, le pape permit de dédier la chapelle même de l'Ecole Normale sous le vocable de Notre-Dame des Ecoles. Ce fut le point de départ d'une dévotion grandissante qui devait couvrir toute la province de Québec. Le 7 octobre 1915, en la fête du Très Saint Rosaire, avait lieu la bénédiction solennelle de la statue de Notre-Dame des Ecoles. Au cours des dernières années, plus de cinquante mille images furent distribuées. Citons un témoignage entre plusieurs. Un prêtre de Terre-Neuve écrivait le 16 octobre 1942: "Je vous remercie des images que vous m'avez fait adresser. Elles sont arrivées à temps pour notre congrès d'institutricés. Chacune d'elles est retournée avec une image de Notre-Dame des Ecoles. En outre, Notre-Dame sous ce titre fut choisie comme patronne de l'Association des institutrices qui s'est formée cette année."

Le congrès marial d'Ottawa est venu donner un nouvel élan à la dévotion. Le 8 janvier 1947, les Soeurs de la Congrégation de N.-Dame obtenaient que la fête titulaire de leur Ecole Normale fut fixée au troisième samedi d'octobre. Le 11 avril suivant les Frères enseignants de plusieurs instituts réunis sous la présidence de Monseigneur Charbonneau, émirent le voeu que Notre-Dame des Ecoles fut proclamée patronne de toutes les écoles catholiques de la province. Le même voeu fut adopté, le 23 avril suivant, par plusieurs congrégations de religieuses, et le 26 avril, par la Corporation des Instituteurs et Institutrices.

Approbation

Les évêques du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique approuvèrent unanimement ces requêtes à leur réunion du 7 mai 1947. Ils confièrent à S. E. Mgr Charbonneau, de Montréal, la mission de présenter la supplique au Saint-Père. L'approbation fut obtenue de Rome, par un rescrit de la S. Congrégation des Rites, le 24 octobre 1947. Notre-Dame des Ecoles était proclamée officiellement **"Patronne de toutes les écoles et de toute la jeunesse étudiante"** de la province de Québec, et sa fête fixée au troisième samedi d'octobre.

En même temps l'ordinaire du diocèse de Montréal approuvait la prière suivante à Notre-Dame des Ecoles:

Prière

O Vierge immaculée, vous que la jeunesse étudiante invoque sous le beau titre de Notre-Dame des Ecoles, nous vous choisissons pour notre Patronne et notre bien-aimée Souveraine. Eloignez de notre vie écolière tout ce qui peut nuire à notre formation intellectuelle, morale et religieuse. Enseignez-nous à marcher sur les traces de Jésus, notre divin Frère, par la pratique des vertus propres à notre âge: la charité, l'obéissance, la pureté, l'amour de l'étude et du sacrifice, la joie chrétienne et conquérante. O Notre-Dame des Ecoles, couvrez-nous de votre maternelle protection, afin que votre doux Fils Jésus soit toujours la Lumière de notre esprit et l'Amour de nos coeurs.

Ainsi soit-il.

Au pensionat de Legal

Au pensionnat de Legal, le mois de février fut fécond en événements de tous genres. Dès ses premiers jours, nous avions le plaisir de fêter notre dévouée supérieure, Soeur M. L. Grégoire. En plus des voeux que nous lui offrions en abondance, nous avions préparé dans le secret, un programme scénique composé de chants et de musique auxquels s'ajoutait une comédie: "Miss Arabella fait ses confitures par LeRoy-Villars". Mère M. Mann, supérieure provinciale, ainsi qu'une nombreuse délégation de religieuses venues d'Edmonton et de Saint-Albert, composaient un auditoire de choix. Puisque je n'étais pas du nombre des actrices, je puis bien distribuer les compliments, n'est-ce pas? A ma sincère amie, Gratienne Auger, je veux offrir de particulières félicitations. Elle fut une Miss Arabella. . . insurpassable! A notre sémillante Germaine Chauvet qui se révéla fine comédienne, j'accorde qu'elle brigua tous les suffrages. Toutes deux, dans des rôles différents, intéressèrent vivement les personnes présentes et se classèrent au nombre des bonnes interprètes. Leurs voix bien timbrées, leurs gestes élégants, leurs physionomies mobiles, la sincérité de leur jeu indiquent une aptitude remarquable pour la scène. Nos "jeunes premières" Rolande Hébert, Lucille Mahé, et Colette Brisson méritent également de bons points pour leur prononciation distincte et la grâce de leurs manières.

Afin d'augmenter le montant qui doit servir à l'érection de notre nouvelle église, nous avons répété la séance du sept février, au bénéfice de nos parents et de nos amis. Un froid sibérien glaçait l'atmosphère et un moment nous n'espérions qu'un public restreint, mais l'affection et l'amitié sont plus fortes que tous les obstacles. . . fût-ce un château de glace! Une assistance relativement nombreuse gagnait en sympathie et en compréhension, ce qu'elle perdait en quantité. La recette ne fut pas ce que nous l'aurions désirée, mais M. le curé Bérubé, qui avait accepté de présider la réunion, s'en montra satisfait, de même que M. l'abbé Primeau, notre dévoué vicaire.

Le carnaval avec ses joies bruyantes fit écho au pensionnat. C'est avec plaisir que nous avons appris que Georgette Saint-Martin, une ancienne de l'Ecole supérieure, avait été l'heureuse "Reine d'un soir". A notre humble avis, la couronne ne pouvait être mieux placée que sur son front. Sa dignité personnelle, sa charmante personnalité la désignaient à cet honneur. Félicitations Georgette.

Shakespeare fut aussi à l'ordre du jour. Quelques-unes d'entre-nous se rendirent à Edmonton entendre Macbeth. Ce fut un régal artistique dont on parlera longtemps.

Bref, février penche déjà vers sa fin, mais il emporte de radieux souvenirs qu'il fera bon revivre.

Marie-Rose Primeau

Marguerite D'Youville

Fondatrice des Soeurs Grises

De "l'Ecole", revue pédagogique des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Qui ne connaît les Soeurs Grises, ces admirables Filles de la Charité qu'on rencontre partout sur le chemin de la douleur? . . . La grande fondatrice des Soeurs Grises, c'est Marguerite d'Youville, la première fondatrice canadienne-française d'une institution religieuse au pays. Avant son mariage avec François d'Youville elle s'appelait Marguerite Dufrost de la Jemmeraye. Deux de ses fils étaient curés, et son frère suivit l'illustre La Vérendrye à travers l'Ouest canadien. Veuve à trente ans, elle se mit à visiter les pauvres de Montréal.

Origine d'un grand Institut

Trois pieuses demoiselles s'offrirent à partager les labeurs de madame veuve d'Youville, et ce fut là l'origine du grand Institut des Soeurs Grises. Malgré bien des persécutions, des insultes et des menaces même, Marguerite et ses compagnes s'occupèrent des pauvres et des infirmes pendant neuf ans. Elles acceptèrent alors la direction de l'Hôpital Général, qu'avaient fondé les Frères Charron, et qui tombait en ruines

Août 1760

Trois armées s'avançaient sur Montréal au mois d'août 1760. Le général Amherst venait d'ordonner le bombardement de l'Hôpital Général, qui ressemblait à une place forte avec ses remparts et ses créneaux, lorsqu'un de ses officiers vint lui dire: "Général, vous ne savez pas qui habite cette maison. Il y a là des femmes au coeur sensible et généreux qui ont déjà plusieurs fois sauvé la vie des nôtres, les ont soignés, pansés et guéris. Celui qui vous demande grâce pour elles en ce moment, aurait été victime de la barbarie des Sauvages si la supérieure ne lui avait pas sauvé la vie." Amherst protégea l'hôpital.

L'incendie de 1765

Cinq ans seulement après la capitulation de Montréal, un désastreux incendie réduisit l'Hôpital Général en cendres. A l'exemple du saint homme Job, Mère d'Youville trouva la force de dire: "Mes enfants, nous allons réciter le Te Deum à genoux pour remercier Dieu de la grâce qu'Il vient de nous accorder." "Le Seigneur nous avait tout donné, Il nous a tout ôté: que le nom du Seigneur soit béni!"

Entre les mains de la Providence

"Toujours à la veille de manquer de tout, écrit Mère d'Youville, nous ne manquons jamais du nécessaire". La fondatrice constate à plusieurs reprises que l'argent se multiplie miraculeusement entre ses mains, et qu'il en est de même de la farine, du vin. . .

Telle mère, telles filles

Le nom de Marguerite d'Youville appartient à l'Histoire du Canada. Son souvenir vit surtout dans le coeur de ses filles, dans l'Eglise de Dieu qui l'a déclarée Vénérable en 1890, dans ces oeuvres admirables qui constituent la gloire de l'humanité. Lorsque de malheureux Irlandais atteints du typhus, débarquèrent sur nos rives en 1847, les premières à se pencher sur les pestiférés, ce furent les Soeurs Grises. La moitié d'entre elles souffrirent du fléau, sept en moururent, et l'on crut même un instant que toutes succomberaient à la violence du mal. Et quand le fléau reparut deux ans plus tard, toutes les religieuses s'offrirent de nouveau.

Servantes des Pauvres

Quand les Soeurs Grises voulurent célébrer le deuxième centenaire de leur Institut, elles réduisirent le plus possible les démonstrations extérieures pour s'attacher par-dessus tout à soulager trois cents pauvres de Montréal. Ce fut avant tout la fête des pauvres. Les religieuses distribuèrent des vêtements, des jouets, des fruits, et les friandises dont elle s'étaient privées depuis un an.

Marguerite d'Youville, une enfant de notre sol

Marguerite d'Youville est une enfant de notre sol, la premire Canadienne dont l'Eglise ait couronné les admirables vertus, celle qui apparait dans notre histoire comme la plus pure personnification de la charité, notre "Vincent de Paul" à nous. Invoquons celle qui peut nous protéger du haut du ciel!

Branches de l'Institut

"Un jour, c'est notre espoir, nous pourrons célébrer solennellement dans nos temples celle que nous vénérons aujourd'hui dans notre coeur." (Mgr Bruchési).

La Communauté des Soeurs Grises compte aujourd'hui plusieurs branches qu'on désigne sous les noms de Soeurs de la Charité de Montréal, Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, Soeurs de la Charité de Québec, Filles de la Charité de Saint-Hyacinthe, etc. Leurs gigantesques rameaux étendent leur ombre bienfaisante de l'Atlantique à l'Océan Glacial.

Nombre de Soeurs Grises, mortes dans les régions désolées du Nord-Ouest méritent certes de figurer avec honneur au martyrologe canadien.

Guy Laviolette.

Notre part pour la cause française

Nous sommes heureux! Les étudiants fournissent à leur inspecteur de français, le Révérend Père Berthold, la somme de trente-six dollars. Nous espérons que cette somme l'aidera à défrayer ses dépenses de voyages. Ces fonds furent accrus par des bingos et des rafles dans les différentes classes de notre école. Nous n'avons pas encore la somme complète, puisque les rafles ne sont pas encore terminées.

Nous avons fait rafler trois choses. La première est une paire de bas "diamond" tricotée par Soeur Cousineau dans ses petits loisirs. Nous remercions sincèrement cette bonne religieuse, qui, malgré ses nombreuses occupations veut bien nous encourager dans nos activités scolaires. Le second objet est une paire de pantoufles mocassins donnée par Soeur Bisson — un cadeau qu'elle a reçu d'une de ses anciennes élèves de l'Ile à la Crosse. L'heureuse gagnante de ce prix est Donna Bishop. Betty Seniuk, élève du grade sept a bien voulu contribuer un gâteau comme objet de rafle. La gagnante, Margaret Webster, s'en est régalée on ne peut mieux. Merci à Soeur Bisson et à Betty Seniuk de leur aide.

Pour le bingo, nos maitresses nous avaient fourni de beaux prix dans lé but de nous encourager. Les garçons n'ont pas été chanceux cette journée-là, car la plupart de leurs prix sont restés sur la table. Mais les filles sont parties avec de jolis tabliers, des gants, des mitaines, des images encadrées.

Apprécions l'opportunité que nous avons d'étudier notre français à l'école. Beaucoup de districts n'ont pas ce bonheur, puisque les instituteurs et institutrices de langue française sont très peu nombreux. Jamais nous n'évaluerons trop haut l'importance de l'enseignement du français. Le dicton "Un homme bilingue vaut deux hommes", nous convainc de sa nécessité. Les difficultés que nos ancêtres ont dû subir pour conserver notre race et notre langue ne peuvent être oubliées. Nous ne pouvons laisser choir, après tant de courage, les avantages qu'ils nous ont laissés.

Bernard Montpetit, Gr. XII
(Tiré de la "Gazette", petit journal des élèves de Legal)

Pour rire

Derrière l'autobus

Un individu gravit le marchepied et après un coup d'oeil dans l'intérieur de la voiture.

—Allons bon! l'arche de Noé est déjà pleine.

Une dame de l'intérieur:

—Non, monsieur, montez, il nous manque encore le dindon.

* * *

Pour faire passer le goût

Un ivrogne de premièer force, est entre les mains du docteur.

—Ce ne sera rien. Voici une potion. Elle est très amère vous prendrez immédiatement après un verre d'eau pour faire passer le goût.

—Bon, mais vous ne me donnez pas quelque chose pour faire passer le goût de l'eau?

* * *

Les deux gosses

—La foudre a cassé un arbre dans notre jardin.

—Chez nous, l'orage a cassé une canne sur le dos de papa. C'était maman qui faisait la foudre!

Pas de mots

Le professeur de français a donné comme sujet de narration: "Décrivez la chose la plus amusante que vous ayez vue de votre vie."

Un élève apporte sa copie, portant ces mots:

"La chose la plus amusante que j'aie vue de ma vie était tellement comique que les mots me manquent pour la décrire".

* * *

Drôle de logique

—Maman, je dois être un garçon exemplaire!

—Comment cela?

—Mais oui, vous ne gardez pas une servante pendant plus d'un mois, et moi je suis ici depuis dix ans!

* * *

Circonstance heureuse

La maitresse. — L'un de vous pourrait-il me citer une circonstance ou il a fait vraiment plaisir à quelqu'un?

Un élève. — Moi, mademoiselle. Dimanche dernier, je suis allé passer l'après-midi chez ma tante, et, à six heures, je lui ai dit: "Je m'en vais". Alors elle m'a répondu: "Je suis bien contente".

* * *

Dictée française

Un professeur fait faire à ses jeunes élèves une composition d'ortographe française.

Son livre à la main, il dicta en indiquant soigneusement la ponctuation:

—Le Seigneur, virgule — dit l'Evangile, virgule — ne veut pas la mort du pécheur — à la ligne.

Zidore lève la main et interpelle le maître d'un air narquois:

—Alors, pourquoi le père Jean s'est-il noyé l'autre jour en tirant un gros poisson qui avait mordu à sa ligne?

—Petit impertinent, fait le maître, taisez-vous. Vous me ferez trente lignes.

La dissension force le ministre R. E. Ansley à démissionner

Un remaniement ministériel qui a causé quelque commotion vient de se produire dans le cabinet provincial. Le premier ministre a exigé la démission de l'hon. R. E. Ansley, ministre de l'Education, et de M. L. D. Byrne, conseiller du mouvement créditiste en Alberta. M. Manning et ses deux décapités politiques ont fait peu de commentaires en marge de cette affaire. On a invoqué comme raison la divergence d'opinion sur les méthodes employées pour établir le crédit social en Alberta. Par ailleurs, certains cherchaient depuis longtemps, la chose était évidente, à obtenir la tête de M. Ansley. On le trouvait trop modéré. Les observateurs impartiaux ont tous reconnu la droiture, l'esprit vraiment chrétien du ministre de l'Education. Sa disparition va sûrement satisfaire les bureaucrates qui se voyaient souvent bridés par lui.

C'est un secret pour personne que la scission existe depuis longtemps dans les rangs du parti créditiste. D'un côté les partisans de Douglas; de l'autre, les néo-créditistes. Cette division a été marquée davantage par l'esprit qui s'est manifesté dans le parti. On compte en effet, au dire des partisans eux-mêmes, le groupe "païen" et le groupe "chrétien".

On se rappelle la révolte qu'il y eut dans les rangs du parti en 1937. Depuis quelque temps, on assistait à un autre mouvement du genre. MM. Ansley, Jaques, Ashby ont fait connaitre ouvertement leur dissension. Le désaccord est encore apparu à la convention de Calgary. C'est à la suite de cette convention que la purge a commencé par le balayage qui s'est fait au journal officiel du parti, le Social Crediter.

La purge de 1948 aura-t-elle des conséquences? On l'avait laissé entendre en certains milieux. Mais il semble que chez les créditistes, comme dans les autres partis, la discipline et la soumission vont l'emporter.

Les remaniements qui se font ne sont peut-être, après tout, qu'un alignement des forces en vue des prochaines élections.

L'hon. Ivan Casey remplace M. Ansley. Son entrée au ministère de l'Education va-t-elle marquer une orientation nouvelle dans le domaine scolaire? Il n'est pas impossible que nous assistions à un fort mouvement centralisateur des écoles.

Il y a longtemps que les bureaucrates du Département veulent mettre nos écoles sous leur domination totale. Ils lancèrent leur offensive, il y a quelques années, et organisèrent les grandes Unités, sous prétexte d'économie. Or, en bien des endroits, le coût de l'éducation a doublé, sans pourtant amener des résultats satisfaisants.

Une nouvelle offensive de centralisation est à s'organiser, et l'on nous dit que ce qui s'est fait jusqu'ici n'est qu'un commencement. Le gouvernement s'est accaparé des droits qui n'appartiennent qu'à l'Eglise et aux parents. Va-t-il chercher à leur enlever leurs derniers privilèges? L'avenir prochain le dira.

Mort accidentelle de Julien Côté

Il était originaire de Lafond. Tué à Joliette.

Un terrible accident est arrivé, la semaine dernière, vers 7h.30 au passage à niveau à l'entrée du village de Crabtree Mills, près de Joliette, alors que le rapide des Chemins de fer Nationaux filait vers Montréal à une allure d'environ 60 milles à l'heure. Un camion de la Shawinigan Water and Power, transportant onze hommes qui travaillaient dans les environs, fut frappé par le train. A ce moment-là, un tourbillon enveloppait la région d'une poudrerie aveuglante, et il paraît que le chauffeur qui savait qu'il y a un passage à niveau, fit l'arrêt réglementaire, mais calcula mal ses distances et arrêta sur la voie. De son côté le mécanicien du train aurait aperçu le camion, mit les freins d'urgence et réussit à arrêter le train près de la gare, mais l'accident était arrivé. Trois hommes du camion auraient sauté et s'en tirèrent heureusement. Le chauffeur fut projeté dans un champ et s'en tira avec un terrible choc nerveux.

Trois des employés de la Shawinigan perdirent la vie dans cet accident, deux furent tués sur le coup et un autre décéda à son arrivée à l'hôpital Saint-Eusèbe. Ce sont Julien Côté, originaire de Lafond, Alta, Pierre Rhéault, de Ste-Anne de la Pérade, et Léopold Baril, de St-Narcisse.

Mandé sur les lieux, M. le curé Mathias Piette administra les derniers sacrements aux trois blessés mortellement.

* * *

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un pionnier de la paroisse de Lafond, M. Charles Desaulniers, décédé la semaine passé à l'âge de 84 ans. M. Desaulniers était célibataire et ne laisse pas de proches parents ici.

Une protestation des Lithuaniens du Canada

Les Lithuaniens du Canada, réunis à Montréal, en la salle paroissiale lithuanienne, sous les auspices de la ligue lithuanienne du Canada, pour la célébration du 30e anniversaire de leur pays d'origine, ont adopté une résolution de protestation contre le sort fait à leur pays, résolution qui a été envoyée aux premiers ministres du Canada et de Grande-Bretagne, au président des E.-Unis, aux secrétaires d'Etat, à toutes les légations et consulats, ainsi qu'aux journaux.

La résolution proteste contre l'occupation de la Lithuanie par la Russie, à la suite du pacte secret Ribbentrop-Molotov; contre les déportations en masse des habitants dans le but de détruire la nation lithuanienne; contre la colonisation du pays par les Russes.

Décès de Monsieur Philias Gaudet

Ancien de Morinville et père du R.P. Gaudet, o.m.i., supérieur du collège Saint-Jean.

Le dimanche 22 février, mourait à New-Westminster, M. P.-S. Gaudet, anciennement de Morinville et père du R. P. V. Gaudet, o.m.i., supérieur du collège Saint-Jean d'Edmonton.

M. Gaudet et son épouse quittèrent Saint-Jacques l'Achigan en 1899 pour venir s'établir à Morinville et y retrouver les parents de Mme Gaudet, M. et Mme Delphin Morin, des pionniers de la première heure arrivés dans l'Ouest avec le premier contingent de colons en 1891, sous la conduite de M. l'abbé Morin, colonisateur et fondateur de Morinville.

M. Philias Gaudet ouvrit immédiatement magasin en compagnie avec son beau-père, M. Morin, et demeura dans le commerce jusqu'en 1912, alors qu'il vendit son deuxième magasin à M. Auguste Forget, de regrettée mémoire. Il revint alors à son premier métier de jeunesse comme scieur de moulin, et fit ainsi du bois dans les régions avoisinantes jusqu'en 1926, alors qu'il vint s'établir à Edmonton avec sa famille. Mais il n'y demeura que quelques mois. L'un de ses frères, Louis Gaudet, l'attira à Maillardville, le royaume des grands moulins à bois. Il s'y établit avec ses deux garçons, Léopold et Yvan, qui fondèrent à leur tour leurs foyers respectifs de chaque côté de la maison paternelle.

Il y a cinq ou six ans, H. et Mme Gaudet vinrent demeurer à New-Westminster dans la nouvelle maison de leur aîné, Léopold. C'est là que mourut M. Gaudet à l'âge de 83 ans, entouré de son épouse et de trois de ses fils et de ses petits-enfants, après avoir reçu les sacrements de la main du R. P. Roger, o.m.i.

Des dix-huit enfants qu'eurent M. et Mme Gaudet, quatre seulement survivent: Léopold, Valérien, o.m.i., Yvan et Fernand, ainsi qu'une fille adoptive, Mme Hudson. Malgré leurs nombreux deuils, M. et Mme Gaudet eurent l'insigne bonheur de fêter en 1938 leur cinquantenaire de mariage, et en août 1948, leurs noces de diamant.

Les funérailles, présidées par le R. P. Valérien Gaudet, o.m.i., ont lieu mercredi le 25 février, à l'église de Saint-Pierre de New-Westminster, et l'inhumation se fera dans le cimetière catholique de cette ville.

R. I. P.

2ème centenaire de St-Hyacinthe

1748-1948

C'est le 23 novembre 1748 que François de Rigaud, Seigneur de Vaudreuil, fils du marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle France, recevait en concession la seigneurie de Maska ou d'Yamaska.

Cinq ans plus tard, en 1753, Jacques Hyacinthe Simon De Lorme achetait de François de Rigaud, la seigneurie Maska, pour la somme de 4,000 francs. C'est alors que le nouveau propriétaire donna son nom à la seigneurie du temps.

Le comité du deuxième centenaire, profitera de la circonstance pour ériger un monument à Jacques Hyacinthe Simon De Lorme, à qui nous devons aujourd'hui le nom de notre ville, de notre comté et de notre diocèse.

Des manifestations publiques auront lieu les 13, 14 et 15 août prochain. De grandes fêtes civiques et religieuses marqueront cet anniversaire qui feront époque dans l'histoire.

Assemblée des Dames Fermières de Falher

Mardi, le 10 février, avait lieu l'assemblée annuelle des Dames Fermières de Falher, à leur lieu habituel. Un grand nombre de dames et demoiselles se trouvaient présentes.

Ce fut aussi un bonheur pour toutes d'avoir la présence de Son Excellence Mgr Routhier.

Mgr ouvrit l'assemblée par la prière, puis vint la lecture du rapport financier qui fut adopté. Notre distingué visiteur nous donna ensuite de bons conseils qui aideront à rendre nos réunions futures beaucoup plus intéressantes.

Quelques dames sont choisies pour former chez elles un petit cercle d'étude. Ce sont Mmes F. Plourde, G. Lévesque et J. Choquette.

Voici le résultat des élections: présidente: Mme P. Dentinger; vice-présidente: Mme W. Desaulniers; secrétaire: Mme C. Moulun; conseillère du village: Mme F. Plourde; conseillère du nord: Mme R. Desfossés; conseillère du sud: Mme O. Servant; conseillère de l'ouest: Mme P. Despins.

L'ajournement de l'assemblée fut proposé par Mme L. Dentinger et secondé par Mme C. Roy.

Mme T.-A. Moulun, sec.-trésorière.

Ottawa déciderait-il d'envoyer des troupes en Palestine?

Par la British United Press

La question des forces armées canadiennes est revenue à l'affiche à Ottawa. Le gouvernement a, en effet, annoncé plusieurs nouvelles à ce sujet, depuis l'augmentation des pensions aux anciens combattants jusqu'à l'entraînement des cadets. Dans les coulisses, on disait aussi que le gouvernement étudie la politique à suivre au sujet du problème palestinien; l'on se demande s'il faudra faire intervenir des forces armées en Terre-Sainte et, surtout, si le Canada sera appelé à fournir des troupes pour assurer le partage de la Palestine et fournir un Etat aux Juifs.

Le premier ministre King a annoncé lui-même l'augmentation des pensions à payer aux vétérans invalides ainsi qu'aux veuves de guerre. L'augmentation s'applique également aux orphelins de guerre et aux vétérans qui étudient dans des universités canadiennes. Ces augmentations de pensions représentent des dépenses additionnelles de douze millions de dollars par année.

Le ministre de la Défense, l'hon. Brooke Claxton, a annoncé, de son côté, que le gouvernement établira deux collèges militaires, l'un à Kingston et l'autre en Colombie canadienne, pour entrainer des aspirants officiers des trois armes. Les cadets suivront un cours universitaire de quatre ans ainsi qu'un entraînement technique. A la fin de leurs études ils devront s'enrôler dans les forces actives ou de réserve.

Au cours de la semaine dernière, le ministre des Affaires extérieures, le très hon. M. St-Laurent, a dressé une ébauche de la politique canadienne envers la Palestine. Il a fait cet exposé lorsque le chef du parti C.C.F., M. Coldwell, lui a demandé si le Canada est prêt à accepter toute sa part de responsabilité à la décision des Nations unies de diviser la Palestine.

M. St-Laurent lui a répondu que le Canada avait toujours soutenu la charte des Nations unies dans son esprit et dans sa lettre. Le ministre ajouta que le Canada n'a pas, maintenant, l'intention de changer de ligne de conduite. Les observateurs ont immédiatement conclu que si les Nations unies décident d'envoyer des troupes pour assurer la formation d'un Etat juif, le Canada approuvera cette expédition.

Dans les milieux officiels, on commence cependant à se demander jusqu'à quel point le Canada appuiera la décision des Nations unies. Il ne serait pas encore question d'imposer la conscription pour recruter des troupes, mais il est possible que le Canada envoie des volontaires qui feront partie des forces internationales, si les Nations unies décident d'en envoyer. On signale que le parlement devrait ratifier l'envoi de troupes.

Débats monotones

Le travail de la session proprement dit a progressé très lentement la semaine dernière. Les députés ont consacré trois jours au débat sur le projet de loi de diminuer les importations comme moyen de remédier à la pénurie de dollars américains au pays. Il reste encore beaucoup de choses à discuter sur ce projet avant d'approuver les quelque 300 nouveaux règlements tarifaires. On a aussi repris, pendant deux jours, le débat sur le discours du trône. Il ne manque pas de monotonie. L'un des faits les plus saillants de ce débat est l'accusation portée par le critique financier de l'opposition, M. J. M. MacDonnell, député conservateur de Muskoka. Il a soutenu que la politique financière du gouvernement contribue directement à augmenter l'inflation. Il a demandé que cette politique soit revisée avant que la dépression frappe le pays.

JOUSSARD

M. le curé est allé à la fête des RR. PP. Oblats à McLennan, au commencement de la semaine dernière.

* * *

M. E. Blouin est revenu de son voyage accompagné de son fils, M. Léo Blouin de Jean-Côté. Après avoir passé une journée à Joussard, ils ont repris le chemin pour Edmonton.

* * *

M. Maurice Bruneau s'est rendu à Falher la semaine passée avec une charge de bons poissons.

* * *

L'assistance à la deuxième partie de cartes, dimanche dernier, fut plus nombreuse. Les gagnants des premiers prix furent Mme Arthur Comeau et M. Gérard Carrier et les prix de consolation furent remis à Mme Eugène Casavant et M. Maurice Bruneau.

* * *

Le R.P. Habay, o.m.i., supérieur de la Mission St-Bruno de Joussard, est parti pour Edmonton. Il est accompagné par le R. Frère Letourneau, o.m.i.

* * *

Avis aux dévoués et vaillants bûcherons de Joussard! N'avez-vous pas une hache qui peut servir. Si oui, rendez-vous tout près de l'église; un joli nombre de bûches vous attend. Ensemble donc, fendons le bois de l'église.

* * *

L'union fait la force. C'est bien ce qu'a compris la population de Sainte-Anne de Joussard, et surtout c'est ce qu'elle a mis en pratique cette année.

Jean-Coté

Mme A. Boucher s'est rendue à l'hôpital de McLennan le 18 février. Le "Fraser" ne revint que tard dans la nuit après bien des difficultés.

* * *

Plusieurs jeunes se sont rendus aux cours de préparation au mariage: 12 jeunes gens sous la direction de M. Canuel, et 9 jeunes filles sous celle du R. P. Bouchard.

* * *

Un certain "shack" a déménagé au village, mais non sans peine. Il y est arrivé après avoir labouré le chemin d'un bout à l'autre du parcours. MM. A. Boucher et M. Bruneau en savent quelque chose.

* * *

A la réunion des syndics, la question du pensionnat fut discutée et précisée. Tout semble aller bien.

* * *

Miles Dolores et Julienne Dubois se sont rendues chez M. Wilfrid Loiselle pour un diner de "première classe". M. Tancrède Gagnon a, lui aussi, reçu à diner M. et Mme F. Gervais. M. Albert Lavoie donnait une veillée et une partie de cartes. Mme Lavoie a avec elle pour l'hiver Mme Edouard Parent, sa belle-soeur.

* * *

Plusieurs cherchent du bois pour le futur pensionnat. L'intérêt grandit. On finira par l'avoir.

Les troupeaux diminuent aux Etats-Unis

Washington. — Le cheptel américain touche en ce moment son plus bas niveau depuis 1939. Il en est ainsi pour les bêtes à corne, porcs, moutons, poulets et dindons, aussi bien dans le cas des animaux reproducteurs que dans celui des bêtes de boucherie. Au 1er janvier, le total du cheptel était inférieur de 4 pour cent à son chiffre d'il y a un an, et de 16 pour cent à celui du début de 1944. Washington attribue la cause de ce déclin au manque de main-d'oeuvre sur les fermes d'élevage.

ST - VINCENT

Nos hommes sont très actifs à couper des billots en vue de faire du bois de construction pour bâtir le dortoir paroissial. Quand on voit la neige s'empiler dans chemins de côté, comme dans ces derniers temps, tous sont d'avis que le dortoir sera d'un grand avantage pour les enfants d'école.

* * *

Mlle Marguerite Braconnier, substituante dans une école d'Elk Point, a dû interrompre son travail, par suite de maladie. Elle a subi une opération pour appendicite, mais elle est de retour à son école. Nous lui souhaitons bonne santé.

* * *

Le Père curé est de retour après un stage de trois semaines à l'hôpital où il a passé par une opération sérieuse. En son absence la paroisse a été desservie par les RR. PP. Oblats de Saint-Paul. Nous les remercions bien sincèrement.

* * *

Mlle H. Lacourse, qui tient compagnie à sa belle-soeur à Thérien, durant cet hiver, est venue visiter ses vieilles amies du village, au cours de cette semaine.

* * *

Mlle Marie-Louise Langevin, qui souffre d'un mal de jambes depuis assez longtemps, est allée se faire soigner à l'hôpital. Nous lui souhaitons prompte guérison.

* * *

Dimanche dernier, le Père Georges Tardif est venu nous faire une visite.

* * *

Comme il est trop de bonne heure pour commencer les jardins, il a fallu descendre à l'hôpital le petit Jules Laberge qui s'était semé des fèves dans le nez. On a extrait les fèves avant qu'elles ne germent.

Sédibien Symplemand

GUY

L'arivée du Père curé, attendu depuis assez longtemps, fut saluée chaleureusement le 9 dernier. Son absence de trois mois lui fut profitable on ne peut plus, et à plusieurs points de vue. Sa santé est meilleure, et sa bonne humeur aussi. C'est dire qu'il se donnera avec des forces toutes neuves à l'oeuvre commencée parmi nous.

Le "Courrier" de Guy, se fait un pieux devoir de remercier le dévouement des RR. PP. U. Robert et C. Laroche, qui sont venus le remplacer à tour de rôle, à Guy.

On ne peut laisser passer sous silence le dévouement de nos Religieuses de Sainte-Croix durant cet intervalle; elles furent à toutes les besognes. On a déjà signalé leur succès avec leurs enfants et ceux d'une école voisine, à l'occasion de leur petit concert de Noël; on a goûté le charme de la messe de minuit, faite de calme, de piété et de beauté liturgique. "C'était la première fois que Noël était si beau à Guy". Les ornements qu'elles ont fabriqués de leurs mains, les cadeaux qu'elles ont sacrifiés pour renouveler les décorations d'autel, la sacristie que leur savoir-faire a enrichie, l'entretien des objets du culte qui les occupe tous les jours, voire même les soins médicaux qu'elles procurent presque tous les jours à l'un ou l'autre, tout ce dévouement, nous ne pouvons pas le laisser passer sous silence, même si on nous l'offre gratuitement, et même si une bonne partie nous reste encore cachée. Nos Religieuses ne sont vraiment pas uniquement pour le district scolaire de Guy; elles sont au service de toute la paroisse. Sachons le reconnaitre et savoir, à l'occasion, leur montrer de la reconnaissance. Elles nous donnent encore beaucoup plus que nous nous saurions le penser.

Nos malades: ils sont nombreux; la grippe fait des siennes depuis plus d'un mois.

Elle a frappé plusieurs foyers, et les suites nécessitent certains stages aux hôpitaux.

Mardi dernier, c'était MM. Delphis Brulotte et Paul Lemay, accompagnés de leurs femmes, qui partaient pour Edmonton visiter des spécialistes.

* * *

Les terres de Guy? Une bonne douzaine sont à vendre; avis aux vétérans de tout le Canada français.

* * *

A peine 18 pouces de neige cet hiver. Avec la température qui commence à se faire plus douce, la terre va reverdir très vite. Les automobiles ont vogué tout l'hiver sur nos chemins "relevés". Les autres attendent encore le chasse-neige ou. . . le soleil.

S. Exc. Mgr Courchesne confirme 4 convertis

Rimouski. — Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée dernièrement, à Mont-Joli, alors que quatre nouveaux convertis ont été confirmés par Son Exc. Mgr Courchesne, archevêque du diocèse. Ont reçu le sacrement de confirmation: Mme Margaret Greaves, 22 ans, native d'Angleterre, épouse de M. Adrien Piché; Mme Hilda Baker, 21 ans, originaire de Terreneuve, épouse de M. Cyprien Langlois; M. John Wellum, 28 ans, de Lac Vert, Saskatchewan, époux de Jacqueline Levesque, et M. John Yeomann, 23 ans, de Frédericton. Ils avaient été catéchisés par le R.P. Germain, o.m.i., et baptisés individuellement au cours de la semaine dernière. Une assistance nombreuse remplissait l'église.

La femme pourra pardonner à un homme, mais elle ne pourra que feindre de pardonner à une autre femme.